

Rapport d'activité 2018 – 2019



vadec

Table des matières

Mot du président	3
Données-clés de l'exercice	4
Espace Valorisation	6
Faits marquants	7
Vadec+	9
Autres dossiers	10
prévoyance.ne	11
L'entreprise Vadec SA	12
Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien	13
L'équipage Vadec	14
Organigramme	15
Conseil d'administration	15
Les statistiques 2018 – 2019	17
Les comptes 2018 – 2019	25
Bilan au 30 septembre 2019	26
Compte de résultat Vadec SA	28
Comptes Groupe d'activités VALORISATION THERMIQUE	30
Incinération	30
Boues de STEP	32
Comptes Groupe d'activités VALORISATION MATIÈRES	34
Biodéchets	34
Centres logistiques régionaux (CLR)	36
Déchèteries	38
Autres activités d'exploitation	40
Annexes	43
Rapport de l'organe de révision	52
Résolutions	54

12^e rapport de gestion et des comptes

Soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mars 2020

Exercice 2018 – 2019

L'exercice comptable de Vadec commence le 1er octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante

Mot du président



Alors que les préoccupations légitimes au sujet de notre environnement occupent le devant de la scène politique et médiatique, les déchets, indissociables de toute société, sont évidemment au cœur de l'attention.

Notre pays a été précurseur de l'incinération des ordures dans les années 1960 et 1970. Il a su également très tôt s'intéresser à la valorisation des matières, dont nous sommes aujourd'hui parmi les meilleurs élèves au niveau mondial.

Dans notre région, Cridor et SAIOD ont été créées à l'aube de cette époque de prise de conscience. Durant près de quatre décennies, elles ont su améliorer la situation en termes de traitement des déchets en s'adaptant constamment aux évolutions légales et technologiques.

Cependant, dans une société où les habitudes de consommation évoluent, où la globalisation malmène des marchés de reprise de matières naguère stables et où les exigences s'accroissent quant à la qualité du traitement des déchets et de leurs résidus, les acteurs du domaine des déchets doivent sans cesse s'interroger, s'adapter et innover pour être prêts à répondre aux défis futurs. C'est dans cet état d'esprit proactif que Vadec s'inscrit depuis 2008, pour le compte de près de 200 communes de l'Arc jurassien qu'elle représente.

Aujourd'hui, non seulement, notre entreprise prépare l'avenir de la valorisation thermique des déchets dans l'Arc jurassien, avec le regroupement prévu des activités d'incinération sur le site de La Chaux-de-Fonds d'ici quelques années, mais elle accompagne également ses actionnaires dans la recherche de solutions diverses à chaque phase de la valorisation des déchets, tout en recherchant des synergies avec ses partenaires au niveau suisse, afin de répondre à des exigences environnementales croissantes et à des impératifs économiques évidents, ainsi qu'en entretenant un dialogue de qualité avec les riverains de ses installations.

L'objectif est donc clair : quelle que soit l'évolution du monde des déchets, Vadec doit — et devra — encore et toujours apporter des réponses de qualité tant opérationnelles que stratégiques à ses actionnaires et, plus généralement, à l'ensemble de la population de l'Arc jurassien.

Pour cela, le conseil d'administration, la direction et, surtout, les collaboratrices et collaborateurs de Vadec s'engagent résolument, 24 heures sur 24 et 365 jours par an !

Marc Arlettaz

Données-clés de l'exercice

Durant son exercice 2018 – 2019, Vadec a

→ poursuivi la mise en place de VADEC+, programme de réorganisation de ses équipements et activités sur les sites de Colombier et de La Chaux-de-Fonds.

Dans ce contexte, Vadec a

→ terminé la réorganisation de son site de Colombier en inaugurant le centre logistique régional (CLR)

→ poursuivi les réflexions de la mise en œuvre de VADEC+ en s'assurant de la faisabilité d'un projet de regroupement de l'ensemble des capacités d'incinération sur son site de La Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de ses activités d'exploitation, Vadec a

→ facturé un volume de 116 220 t de déchets incinérables (+8,2%)

→ facturé un volume de 13 977 t de boues de STEP (-0,2%) et soldé la perte reportée de cette activité liée à l'arrêt des anciennes installations de séchage en 2010

→ fourni aux consommateurs 43 365 MWh d'énergie électrique (+20,6%) et 97 186 MWh d'énergie thermique (+1,75%)

→ évacué en stockages sécurisés 25 500 t de résidus (+8,22%)

→ assuré le tri ou le conditionnement de 22 393 t de matières recyclables diverses (+0,61%)

→ facturé le traitement de 9 071 t de biodéchets (-2,1%)

→ généré un chiffre d'affaires de CHF 31.8 mio (+3,14%)

→ dégagé un résultat d'exploitation de 2.831 mio (+2,8%) qui a permis de procéder aux amortissements et provisionnements nécessaires aux évolutions majeures prévues ces prochaines années

→ accueilli la commune de Rochefort au sein de la déchèterie intercommunale de La Croix – DILAC (Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort).

Valorisation thermique

 **116 220 t**

de déchets incinérables facturés

 **13 977 t**

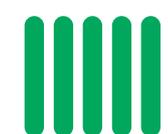
de boues de STEP



 **43 365 MWh**

d'énergie électrique

(consommation annuelle d'env. 13 000 ménages)

 **97 186 MWh**

d'énergie thermique

(équivalent d'env. 9 158 000 litres de mazout)

Valorisation matières

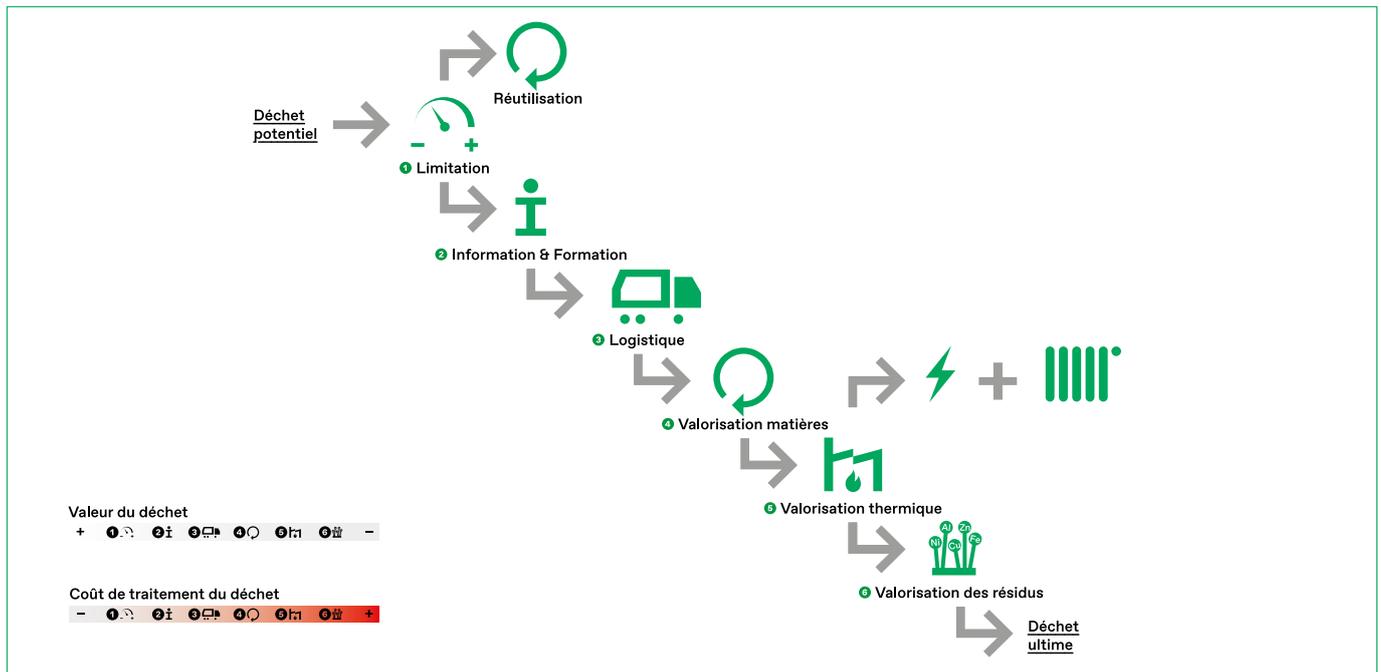
 **9 071 t**

de biodéchets

 **22 393 t**

d'autres matières recyclables: papier/carton, verre, métaux, etc.

Espace Valorisation



L'Espace Valorisation, l'optimisation maximale des matières

Vadec est à la disposition de ses actionnaires, de ses clients et du public pour assurer une gestion sûre, propre et durable des déchets. Elle est active tout au long de la chaîne de gestion des déchets et intervient à chacune des étapes de l'Espace Valorisation. Vadec propose des solutions dirigées non seulement vers sa mission historique — la valorisation thermique des déchets incinérables — mais favorise également une économie circulaire en rendant possible une régénération ou une transformation des matières. Vadec fournit certaines de ses prestations en collaboration avec des entités créées en partenariat avec d'autres UVTD ou périmètres de gestion.

- 1. Limitation :** Vadec considère que certains déchets destinés à l'élimination peuvent être réutilisables : ils redeviennent ainsi objets et entament un nouveau cycle de vie. Ex. : récupération d'objets en déchèteries, en collaboration avec Emmaüs. Vadec promeut également le remplacement des plastiques à usage unique par de la vaisselle réutilisable. Ex. : conseils aux organisateurs de manifestations au travers de la Fondation Arc Jurassien Déchets.
- 2. Information et formation :** Vadec est le guichet unique pour toutes les questions liées à la thématique des déchets pour les collectivités ou les citoyens. Vadec remplit cette mission au travers des activités de la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD). Ex. : publication du guide MEMO Déchets (version papier, Internet ou application) à destination des collectivités, hotline déchets, financement du programme pédagogique de COSEDEC, dont Vadec est coopératrice, pour la formation des jeunes générations à toutes les thématiques de tri et de valorisation des déchets, visites didactiques d'installations, formation des nouveaux élus communaux à la problématique des déchets, etc.
- 3. Logistique :** Vadec propose aux collectivités une analyse et des solutions clés en main pour une gestion logistique cohérente de l'ensemble des déchets, que ce soit au niveau des infrastructures (éco-points, déchèteries, conteneurs, etc.) ou

au niveau de la collecte et des transports. Vadec fournit ces prestations au travers de son bureau technique CSC-Déchets SA. Ex. : analyses détaillées de projets d'éco-points ou de déchèteries, appels d'offres pour la collecte et le transport, rédaction de directives et règlements communaux, réorganisation en cas de fusion de communes, conseils pour l'achat de matériel, mandats d'exploitation d'infrastructures, gestion de la logistique de sacs taxés (sacNEVa par exemple), etc.

- 4. Valorisation matières :** au travers de ses centres logistique régionaux, Vadec trie et conditionne diverses matières, pour ensuite les valoriser dans des filières de recyclage. Vadec recherche également des collaborations avec les autres périmètres de gestion pour favoriser l'efficacité économique de ses opérations. Ex. : exploitation d'un centre de compostage de bio-déchets à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un centre de tri de papier/carton, d'une déchèterie professionnelle et installation de stockage et transbordement de verre sur son site de Colombier, création de pools de gestion, etc.
- 5. Valorisation thermique :** Vadec valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets incinérables qui n'ont pas pu être recyclés, soit environ 110 000 tonnes par année. La chaleur ainsi créée, équivalente à près de 9 000 000 de litres de mazout de chauffage annuellement, alimente deux réseaux de chauffage à distance (CAD) à La Chaux-de-Fonds (Viteos) et à Colombier (CADBAR). L'électricité qui est co-produite couvre les besoins annuels de près de 11 000 ménages. A cet effet, Vadec exploite deux sites d'incinération à La Chaux-de-Fonds et à Colombier.
- 6. Valorisation des résidus :** l'incinération des déchets produit des résidus (mâchefers et cendres volantes). Avant leur stockage définitif, Vadec s'assure de la valorisation de la partie métallique de ces résidus, ceci en partenariat avec la décharge contrôlée de Celtor et en collaboration avec les autres UVTD suisses.

Faits marquants

Limitation

Vadec a renouvelé sa convention avec Emmaüs concernant le service de récupération des objets usagés sur le site de la déchèterie intercommunale de DILAC à Cortaillod. Depuis son introduction il y a près de 3 ans, tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois, ce service est devenu une attente prisée des usagers de la déchèterie, au même titre que tout service public.

Vadec a soutenu l'initiative lancée par la branche Val-de-Ruz de l'association Zero Waste Switzerland, pour accompagner près d'une quarantaine de familles dans leur objectif de tendre vers le zéro déchet. Bien que Vadec n'a pas vocation d'appuyer ce type d'initiatives sur l'ensemble de son périmètre, dans le contexte actuel, il est essentiel pour Vadec de comprendre les changements sociétaux qui pourraient potentiellement avoir un impact important sur les flux de matières.

Vaisselle réutilisable pour les manifestations – En partenariat avec la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD)

Sans grande surprise, cette activité de la FAJD s'est fortement développée durant cet exercice, en lien avec les débats sur l'interdiction des plastiques à usage unique. Les collectivités et les cantons de l'Arc jurassien ont poursuivi leurs réflexions à ce sujet, mais s'orientent clairement vers l'encouragement à l'utilisation de vaisselle réutilisable. Durant l'année 2019, c'est près de 180 demandes qui ont été adressées à la FAJD, qui coordonne la logistique des livraisons et retours, en collaboration avec Ecomanif.

Information et formation

MEMODéchets (memodechets.ch) – En partenariat avec la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD)

Co-développé en collaboration avec SAIDEF, l'évolution de cet outil d'information sur la gestion communale des déchets a continué durant cet exercice. Distribué sous la forme d'un flyers A5 dans les boîtes aux lettres des citoyens de l'Arc jurassien, le MEMODéchets est aussi consultable sur Internet et au travers d'une application smartphone. Un accent particulier a été mis sur cette dernière avec une refonte complète de son graphisme et de son ergonomie d'utilisation. Cette nouvelle version sera disponible en début d'année 2020. Durant cet exercice, ce sont près de 206 versions différentes de MEMODéchets qui ont été mises à jour sur l'Arc jurassien, ce qui se traduit par la distribution de 272 015 flyers.

Sensibilisation à la gestion des déchets – En partenariat avec la Fondation Arc Jurassien Déchets (FAJD)

Le programme scolaire de sensibilisation au tri des déchets rencontre toujours autant de succès auprès des directions scolaires de l'Arc jurassien. Coordinné en collaboration avec « COSEDEC – Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets », c'est un budget annuel de près de CHF 145 000.00 qui est consacré par la Fondation pour financer l'intervention d'animatrices spécialisées en milieu scolaire sur les périmètres Vadec, SIDP et SEOD.

Visite des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD) de Vadec

Les UVTD de la Chaux-de-Fonds et de Colombier sont ouvertes aux visites de groupes. Près de 69 classes d'école et 12 groupes d'adultes ont ainsi découvert nos installations de valorisation thermique durant l'exercice, soit environ 1 590 visiteurs.

Logistique

Conteneurs aériens pour la collecte de recyclables – En partenariat avec notre bureau technique CSC-Déchets SA
D'entente avec les collectivités, Vadec a installé près de 430 conteneurs aériens pour recyclables sur le Littoral neuchâtelois. Avec 8 ans de recul, l'expérience avec ce type de matériel est unanimement positive : bonne intégration urbanistique et peu de déprédations, tout en permettant une meilleure efficacité dans la logistique de collecte.

L'entreprise Villiger AG a été mandatée par AOMP (appel d'offres en marché public) pour l'achat d'un nouveau lot pour équiper de nouvelles communes du périmètre Vadec, en priorité la commune de Val-de-Ruz, qui va opérer une transition sur ce type de collecte durant le premier semestre 2020.

Valorisation matières

Inauguration du centre logistique régional (CLR) de Colombier

Le 30 août 2019, nous avons inauguré notre centre logistique régional sur le site de Cottendart à Colombier. Cet imposant centre de tri englobe une déchèterie professionnelle, un espace de déchiquetage des encombrants et une chaîne de tri de haute technologie unique dans la région pour le papier/carton.

Forts de l'expérience des portes ouvertes de 2018, l'organisation de cette inauguration a été menée avec succès par une commission dédiée à l'événement. L'efficacité et l'engagement de cette équipe et des collaborateurs.trices présents tout au long de la journée d'inauguration ont une fois de plus permis au public de découvrir tant le fonctionnement de ce nouvel outil que les mécanismes fondamentaux liés au tri de matières telles que le carton, le papier, le verre ou l'aluminium dans la vie quotidienne. Les représentants de notre actionariat et les invités de notre partenaire Retripa n'ont pas manqué de partager leur satisfaction quant à l'accueil et à l'organisation mis en place par notre personnel.

La première partie de cette journée était consacrée à l'inauguration officielle, en présence des représentants des actionnaires, des invités de notre partenaire et des médias. Une visite des installations (à l'arrêt pour des raisons de sécurité des personnes) était proposée aux visiteurs et des séquences vidéos diffusées aux endroits stratégiques leur permettaient de se représenter les équipements de tri papier/carton en action.

La deuxième partie de cette journée était réservée au public et plus particulièrement aux riverains pour une fin d'après-midi récréative avec la poursuite des visites de l'installation. Des stands d'information présentant l'ensemble des activités de Vadec et son rôle dans les étapes de l'Espace Valorisation, des food trucks pour les petites et grandes faims ainsi que des animations proposées par COSEDEC ont complété le parcours didactique. Ces événements, organisés à l'interne, sont considérés comme des outils de formation et d'information mais représentent aussi pour nos collaborateurs.trices l'occasion de partager leurs connaissances et leurs savoir-faire avec un public tout venant. Nous saisissons ici l'occasion de remercier l'ensemble des collaborateurs.trices, ainsi que les partenaires ayant participé à l'organisation et au déroulement de cette journée.

Le CLR en quelques chiffres

Le chantier du centre logistique régional de Colombier a débuté en 2012 avec les premières esquisses internes d'implantation. Les procédures habituelles ont été traitées avec les services cantonaux et communaux entre 2014 et début 2018, en deux phases distinctes. En mars 2018, la construction a débuté. La mise en exploitation a commencé en avril 2019 et le bâtiment a été inauguré en août 2019.

Volumes et matériaux

- 3 300 m³ de volumes à déconstruire
- 15 000 m³ de terrassement
- 12 000 m³ de remblayage/stabilisation
- 1 800 m³ de béton
- 1 000 blocs préfabriqués
- 500 m² de parois ancrées
- 570 to de charpente métallique

Bâtiments et infrastructures

- 14 000 m² de surface
- 33 300 m³ de volume de halle fermée
- 20 000 m³ d'espaces couverts
- 3 300 m² de panneaux photovoltaïques — producteur Viteos
- Halle de 50 m × 45 m × 10 m (sans piliers intermédiaires)
- Couvert de 45 m × 35 m × 17 m (sans piliers intermédiaires)

Viabilisation technique

- 1 transformateur de l'UVTD*
- 1 réseau électrique (TGBT équipé de fusibles 800A)
- 1 réseau d'extinction raccordé au réservoir du Chanet
- 1 réseau de canalisations d'eaux usées raccordé à la STEP
- 1 réseau de canalisations pour eaux d'extinction
- 1 bassin de rétention/décantation d'eaux d'extinction
- 1 réseau de canalisations d'eau des places de circulation
- 1 réseau de canalisation d'eaux de pluie avec 500 m³ de volume de rétention/infiltration (débit 520 l/sec)

* Usine de valorisation et traitement des déchets



Valorisation thermique

Incinération : tonnage record

Avec 116 220 tonnes facturées, l'exercice 2018–19 établit un record depuis la création de Vadec. La haute disponibilité des installations est centrale pour atteindre un tel résultat. Un vrai challenge, compte tenu de l'âge des installations, notamment sur le site de Colombier où, malgré des travaux de rénovations importants menés entre 2016–17, les éléments périphériques des deux lignes d'incinération ont plus de 30 ans, voire plus de 40 ans pour les turbo-groupes. L'engagement permanent (24/24 et 7/7) des équipes de surveillance et des équipes de maintenance est la raison essentielle d'un tel résultat.

Une production de vapeur stable permet d'éviter les variations de températures dans les installations. Avec des fosses de stockage de faibles capacités, un ajustement continu des arrivages est indispensable. L'équipe logistique est ainsi en contact quotidien avec nos partenaires de transport et centres logistiques régionaux pour ajuster au mieux les quantités acheminées. Sur notre site de Colombier, la capacité de la fosse est tellement limitée que nous travaillons quasiment en flux tendu. C'est un handicap majeur pour assurer une gestion sereine des arrivages qui peut engendrer des temps d'attente pour le déchargement des camions : nous remercions nos partenaires de transport pour leur compréhension.

Bien entendu, c'est aussi la bonne disponibilité de déchets qui permet de garder nos installations à un niveau de fonctionnement optimal. Malgré une taxe au volume ou au poids généralisée sur l'ensemble de notre zone d'apport, nous travaillons à pleine capacité. Avec les années, le mix de déchets a changé. Aujourd'hui la proportion des déchets urbains ménagers est de 60% et le solde provient de déchets industriels et de déchets de chantiers.

Contrairement aux pronostics du début de décennie, il n'y a pas de surcapacité d'incinération en Suisse. La quantité de déchets est historiquement corrélée au PIB et le découplage de ces deux indices, désiré par la Confédération et désirable pour la préservation des ressources, est malheureusement loin d'être une réalité.

Boues de STEP : situation assainie

Vadec traite annuellement près de 14 000 tonnes de boues de STEP en provenance des communes actionnaires neuchâtoises, du périmètre STRID et de quelques régions limitrophes.

Pour rappel, l'installation de séchage des boues, qui traitait une bonne partie de ce tonnage sur notre site de Colombier, a été mise hors exploitation en juin 2009. En effet, cette installation, qui n'a jamais fonctionné au niveau espéré, engendrait des charges ne permettant pas d'atteindre l'équilibre financier, accumulant ainsi des pertes d'exploitation. La mise hors service de cet équipement a été accompagnée d'un amortissement extraordinaire important. Au 30 septembre 2009, la perte reportée de cette activité était de CHF 6.3 mio.

Assurer le traitement interne de ces boues, tout en minimisant les quantités exportées vers d'autres centres a été une priorité qui a conduit à l'aménagement d'un équipement d'injection des boues dans le four du site de La Chaux-de-Fonds. Il faut préciser que les coûts de transport et de traitement dans d'autres installations en Suisse oscillaient entre CHF 10 000.00 et CHF 16 000.00 par semaine. Forts de l'expérience positive

VADEC+

acquise sur un dispositif d'injection similaire en fonction depuis 2007 sur notre site de Colombier, la décision d'investissement pour La Chaux-de-Fonds a été grandement facilitée, tout en soulignant l'importance d'une mise en exploitation dans un délai aussi court que possible pour éviter d'aggraver la situation financière déjà difficile. L'installation a ainsi été mise en service en juillet 2011.

Le dossier d'investissement présenté en 2009 prévoyait un assainissement financier sur 10 ans de la perte reportée. Au 30 septembre 2019, avec un résultat d'exploitation de CHF 1 056 654.00 et un solde de perte reportée au 30 septembre 2018 de CHF 618 888.00, nous pouvons confirmer que le plan initial a été pleinement respecté. De plus, techniquement, le matériel installé (pompes Putzmeister) a fonctionné au-delà des attentes, que ce soit en termes de fiabilité ou de facilité d'exploitation.

L'ordonnance OLED* prévoit la récupération du phosphore dans les boues de STEP d'ici au 1^{er} janvier 2026, ce qui conduira à une interdiction de la co-incinération. En étroite collaboration avec les STEP qu'elle dessert, Vadec doit maintenant définir la transition de cette activité sur la base de ces nouvelles exigences.

* OLED : ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets

Valorisation résidus

Cendres volantes — Passage au lavage acide

Selon l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), à partir du 1^{er} janvier 2021, les métaux contenus dans les cendres volantes résultant de la valorisation thermique des déchets devront être récupérés. Le processus d'extraction de ces métaux, principalement du zinc, est complexe. C'est pourquoi les UVTD suisses, y compris Vadec, ont décidé de collaborer à la création du projet SwissZinc qui se traduit par la mise en place d'une infrastructure centralisée commune. Le processus demande que ces cendres soient prétraitées par lavage acide permettant de concentrer les résidus métalliques dans des boues d'hydroxydes qui seront ensuite prises en charge par SwissZinc. Les deux UVTD de Vadec n'étant pas équipées de cette technologie et ne désirant pas investir dans un nouveau procédé avant le renouvellement des installations (projet VADEC+), il a été décidé de se conformer au changement de législation en sous-traitant ce travail à l'UVTD de Tridel SA, à Lausanne, qui dispose encore d'une capacité de lavage. Une convention de collaboration a été signée et les opérations débuteront en janvier 2020.

VADEC+, le projet de développement stratégique de Vadec, consiste à concentrer la valorisation thermique des déchets incinérables sur le site de La Chaux-de-Fonds; à développer la récolte, le tri et la valorisation des déchets recyclables et à aménager un centre de déchetage des déchets incinérables encombrants dans un nouveau centre ad hoc sur le site de Colombier; à optimiser la logistique, dans une perspective la plus rationnelle, écologique et économique possible. Ce projet de mutation, lancé il y a quelques années déjà sera parachevé par la mise en exploitation d'une nouvelle ligne d'incinération en 2027.

Site de La Chaux-de-Fonds : faisabilité confirmée

Le site actuel a été confirmé pour le renouvellement de l'usine de La Chaux-de-Fonds. Les activités historiques de production de gaz de ville ont laissé des traces et une analyse détaillée du sol a permis d'établir un cadastre des contaminations. La sécheresse estivale de ces deux dernières années a toutefois eu un effet perturbateur sur l'étude qui requiert de déterminer les caractéristiques hydrauliques du terrain. De nouvelles mesures seront conduites au printemps 2020 et le rapport final sera ensuite sanctionné par le service de l'environnement et de l'énergie du canton de Neuchâtel (SENE).

Une étude préliminaire a montré la faisabilité du projet de renouvellement sur le site actuel. Cette étude sert de base à la préparation du dossier d'appel d'offres pour l'engagement d'un planificateur général qui sera en charge de la gestion de l'ensemble du projet. Ce travail, mené durant la 2^e moitié de l'exercice, conduira à la publication de l'appel d'offres en début d'année 2020.

Site de Colombier : lignes d'incinération à pleine capacité et centre logistique régional inauguré

La nécessité de poursuivre les activités d'incinération sur le site de Colombier en attendant le regroupement des capacités sur le site de La Chaux-de-Fonds a impliqué la mise en conformité des installations avec les nouvelles directives environnementales. Les deux lignes d'incinération assainies fonctionnent maintenant à pleine capacité et le renouvellement des autorisations d'exploitation a été sanctionné.

Le nouveau centre logistique régional (CLR) de Colombier a été inauguré le 30 août 2019. Rappelons qu'il permet le déchetage et le transbordement de déchets incinérables; le tri et le transbordement de biodéchets; le tri et le conditionnement de papier/carton et de verre et la mise à disposition d'une déchèterie à l'intention des professionnels. La halle de tri papier/carton, équipée d'une chaîne de tri mécanique et optique construite en partenariat public-privé (PPP) avec l'entreprise Retripa SA, est en exploitation depuis avril 2019. Sa performance technique correspond aux attentes et garantit la qualité de tri élevée exigée aujourd'hui par les papeteries (< 5% de matière autre que du papier).

Autres dossiers

SID: conclusion de la procédure

Par arrêt du 7 mai 2019, la 11e Cour de droit public du Tribunal fédéral a définitivement rejeté le recours de SID contre l'arrêt de la Cour de droit public du Tribunal cantonal; l'arrêt de la Haute Cour a conduit au rejet définitif de la demande d'indemnisation déposée par SID.

La procédure civile introduite par SID n'a pas abouti, cette société ayant choisi une voie qui ne lui était pas offerte, en conséquence de quoi les sûretés fournies à la justice civile ont été restituées à Vadec SA.

Après différentes phases procédurales complexes découlant des démarches de SID, la Cour cantonale a retenu, comme Vadec le faisait valoir dans la procédure, que SID SA n'était pas en capacité de réaliser le marché sans le soutien technique d'un sous-traitant qu'elle n'avait pas annoncé dans son offre. Cette omission dans l'offre remettait en cause l'aptitude de SID SA à exécuter le marché. Ainsi, SID SA n'a pas démontré ses chances d'obtenir le marché; en conséquence, elle ne pouvait reprocher à Vadec SA de ne pas l'avoir pas désignée comme adjudicataire ni lui réclamer de dommages-intérêts.

Le Tribunal fédéral a ainsi confirmé l'arrêt cantonal qui rejetait la demande d'indemnisation, retenant notamment qu'aucune violation du principe de la bonne foi ne pouvait être reprochée à Vadec.

Ainsi, la demande d'indemnisation a été rejetée de façon définitive par les tribunaux.

Poursuite de l'optimisation informatique

La mise en service d'une gestion électronique des documents (GED) qui permet d'automatiser, simplifier et optimiser les processus administratifs s'est poursuivie durant tout l'exercice écoulé.

Avec la mise en place de ce nouvel outil, Vadec tend vers une gestion « zéro papier » et améliore son efficacité dans le traitement des documents. A titre d'exemple, l'enregistrement des factures qui nous parviennent, le contrôle, la ventilation, la quête des signatures se font de manière électronique jusqu'au paiement définitif. Une application permet de traiter l'ensemble de ces opérations et en assure au final l'intégration au module de paiement de notre système de gestion intégré ERP.

D'autres modules ont été développés pour Vadec SA:

- la gestion et le suivi complet des commandes (de la demande d'achat au paiement de la facture).
- la gestion et le suivi des demandes logistiques de nos clients externes.
- la gestion et le traitement du courrier entrant (y compris l'archivage).
- la gestion, le suivi et le traitement des constats tant techniques qu'administratifs (par exemple: demandes diverses, propositions d'améliorations, défaillances constatées).

La GED permet d'assurer une gestion rigoureuse et professionnelle dans le respect des processus existants. Dès à présent, il s'agit de consolider et stabiliser tous les modules développés et d'étudier l'extension à d'autres outils tels que, par exemple:

- l'archivage électronique des documents physiques.
- un outil de recherche et de consultation ayant trait aux clients externes et internes en affaire avec Vadec SA.
- la gestion des documents RH tels que fiches de mutation, corrections d'heures, demandes de congés ou certificats maladie.

prévoyance.ne

Primauté des cotisations, une réforme inéluctable

Tout au long de l'exercice, le Conseil et la direction ont assuré une veille attentive sur l'évolution de la Caisse de pensions prévoyance.ne, dont on sait que l'assainissement induit pour Vadec, comme pour les autres affiliés, des charges supplémentaires qui affectent les résultats d'exploitation.

Par convention, l'Etat de Neuchâtel s'est engagé à accorder, à titre onéreux, une garantie pour le découvert de Vadec. Cette solution a été retenue au vu de la structure de l'actionnariat de la société qui s'étend sur 4 cantons et après un examen approfondi. Le taux d'intérêt annuel convenu est de 0.5% sur le montant du découvert technique. Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015, cette garantie a représenté, pour l'exercice 2018-19, un coût de CHF 72 537.50.

En raison d'un environnement difficile caractérisé à la fois par une évolution démographique défavorable, une volatilité accrue sur les marchés financiers et un optimisme plus modéré sur les rendements de demain, les caisses de pensions ne peuvent plus s'engager de manière ferme sur les intérêts futurs (spécificité de la primauté des prestations). Plus de 97% des institutions de prévoyance en Suisse ont adopté un plan en primauté des cotisations. Cette réforme est le résultat d'analyses approfondies et d'un constat clair aussi bien au sein des instances politiques que du Conseil d'administration de prévoyance.ne. Le changement de primauté permet à la Caisse de pensions d'être mieux préparée pour l'avenir et de réagir de manière plus adaptée aux fluctuations des marchés boursiers. Rester en primauté des prestations revient à donner des garanties sur les intérêts futurs — ce que nul ne peut faire dans le contexte actuel — avec pour conséquence un subventionnement des jeunes générations vers les plus âgés, si le rendement des capitaux n'est pas à la hauteur des attentes. Dans le but de compenser en partie le soutien moindre attendu des intérêts à la constitution des prestations futures, le Grand Conseil a prévu le financement de mesures transitoires, ainsi qu'une cotisation d'épargne supplémentaire répartie entre les assurés actifs et les employeurs affiliés. Le changement de primauté a été effectif au 1^{er} janvier 2019 et pour lequel une participation unique aux mesures transitoires de CHF 1 149 002.00 a été versée.

En sus et conformément au plan établi, Vadec a également contribué CHF 373 358.00 à l'apport supplémentaire au fonds de fluctuation des valeurs.

Dans ce contexte, le Conseil d'administration a décidé de continuer à alimenter la provision pour les éventuelles mesures d'assainissement complémentaires de la Caisse de pensions avec une contribution de CHF 200 000.00 pour l'exercice écoulé. Le solde de cette provision se monte donc, au 30 septembre 2019 à CHF 196 639.00.

Fonds résiduel de la Caisse de pensions du personnel communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Concernant ce fonds résiduel, la Commune de La Chaux-de-Fonds, agissant valablement par son Conseil communal, a fait valoir, par courrier du 31 janvier 2018, que Vadec SA devait restituer aux anciens actionnaires de la société Cridor SA un montant de CHF 1 189 162.80. Pour motiver sa requête, la Commune

de La Chaux-de-Fonds faisait en substance valoir que, en raison de plusieurs Arrêts rendus le 4 mars 2013 par le Tribunal administratif fédéral, les anciens actionnaires de Cridor avaient droit à cette restitution au motif que les employeurs affiliés à la Caisse de pensions du personnel communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds (ci-après: CPC) avaient cotisé de manière plus importante que les autres employeurs (ceux affiliés à la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel (ci-après: CPEN) et Caisse de pensions du personnel communal de Neuchâtel (ci-après: CPVN). Ainsi, pour que la fusion des caisses de pension au sein de prévoyance.ne soit équitable, il était nécessaire que prévoyance.ne restitue aux employeurs concernés cet « excédent » de cotisation. Afin de motiver sa position, la Commune de La Chaux-de-Fonds s'est prévalu d'un avis de droit.

Vadec SA a, à réception du courrier précité, procédé à une analyse des arguments développés. De même, elle a sollicité un avis de droit. Celui-ci a en substance et notamment considéré que les prétentions de la Commune de La Chaux-de-Fonds, agissant pour les anciens actionnaires de la société Cridor SA, découlaient ou auraient dû découler de la Convention d'actionnaires conclue lors de la constitution de Vadec SA. En d'autres termes, la prétention formulée par la Commune de La Chaux-de-Fonds aurait dû être prise en compte au moment de la création de la société Vadec SA. Il a de même été relevé que l'ancien employeur était Cridor, que celle-ci a été intégrée à Vadec SA et que partant, Vadec SA doit seule bénéficier de cette restitution. Le Conseil d'administration de Vadec SA a ainsi et notamment considéré qu'il n'était pas de sa compétence de réexaminer la convention d'actionnaires. Ainsi, par courrier du 26 octobre 2018, Vadec SA a écrit à la Commune de La Chaux-de-Fonds qu'elle ne pouvait pas entrer en matière sur les prétentions susmentionnées.

S'en sont suivis différents échanges où chaque partie a complété et précisé son argumentaire. Un différend est en conséquence né.

Pour mettre un terme à celui-ci et éviter une longue procédure juridique, les parties ont convenu :

- que la convention d'actionnaires ne serait pas réexaminée,
- qu'il serait fait état de leurs positions respectives dans le cadre du rapport de gestion (cf. supra) et
- que les comptes annuels de la société mentionnent au bilan et plus précisément au passif du bilan sous l'intitulé « Provision dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne » un sous-chapitre dont le libellé est « Provision, alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pensions de Cridor SA (ex-CPC), dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne ». En regard de cet intitulé, le montant de CHF 1 189 162.80 est mentionné. Les comptes, dont l'approbation est demandée par l'Assemblée générale, contiennent cette précision.

Vu que les éléments précités sont présentés (par le présent rapport de gestion) et soumis (lors du vote sur les comptes annuels) à l'Assemblée générale, le différend avec la Commune de La Chaux-de-Fonds est définitivement classé.

D'autres informations au sujet de la Caisse de pensions figurent dans l'annexe aux comptes.

L'entreprise Vadec SA

Vadec est une société anonyme d'intérêt public dont le but est la valorisation des déchets urbains recyclables et combustibles, ceci de façon économique et dans un souci de prévention de l'environnement. Vadec fonctionne comme un guichet unique pour toute question liée à la gestion des déchets et est ainsi active à chacune des étapes de l'Espace Valorisation (voir page 6).

Vadec adhère pleinement au concept de développement durable, en appliquant notamment les principes d'une économie circulaire. Son système de gestion d'entreprise est fondé sur une philosophie d'amélioration continue que ce soit au niveau de la qualité de ses services, de son impact sur l'environnement et de son engagement sur la santé et la sécurité de ses employés et usagers. L'entreprise est certifiée ISO 9001 et 14001 et applique les directives de santé et sécurité au travail de sa branche d'activité.

Vadec analyse puis se dote des moyens techniques, financiers et organisationnels nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Vadec répond aux attentes de ses clients, partenaires, collaborateurs, et conseille les usagers en adoptant une attitude positive et ouverte aux changements.

Dans ce cadre, Vadec applique une politique de gestion du personnel dont les règles et directives sont valables à tous les niveaux de l'organisation.

Par des campagnes régulières, l'organisation d'événements, le développement d'outils informatiques, l'appui à des programmes pédagogiques, Vadec offre aux usagers les informations permettant de favoriser une gestion des déchets responsable.

La charte d'entreprise régit les points mentionnés ci-dessus.

Charte d'entreprise

Pour atteindre ses objectifs en matière de qualité, Vadec

- travaille dans l'intérêt de la population et des entreprises de son bassin de collecte et conseille les autorités des communes actionnaires dans le choix des solutions à mettre en œuvre ;
- applique une politique du personnel basée sur les principes d'équité, d'égalité, de flexibilité et de pérennité de l'entreprise ;
- dispense à son personnel la formation adéquate répondant aux besoins du poste et des responsabilités qui en découlent ;
- s'informe des évolutions commerciales et technologiques afin de maintenir sa compétitivité.

Soucieuse du respect de l'environnement, Vadec

- prend les mesures nécessaires pour prévenir la pollution de l'air, des eaux et du sol ;
- favorise la préservation des ressources naturelles et des matières premières, notamment en informant la population ;
- collabore étroitement avec les autorités compétentes au niveau communal, cantonal et fédéral ;
- préserve le patrimoine local par une intégration de ses bâtiments, infrastructures et activités au milieu environnant ;
- assure les conditions optimales de fonctionnement des installations de production d'énergie pour tous les aspects (environnement, santé, sécurité et rentabilité).

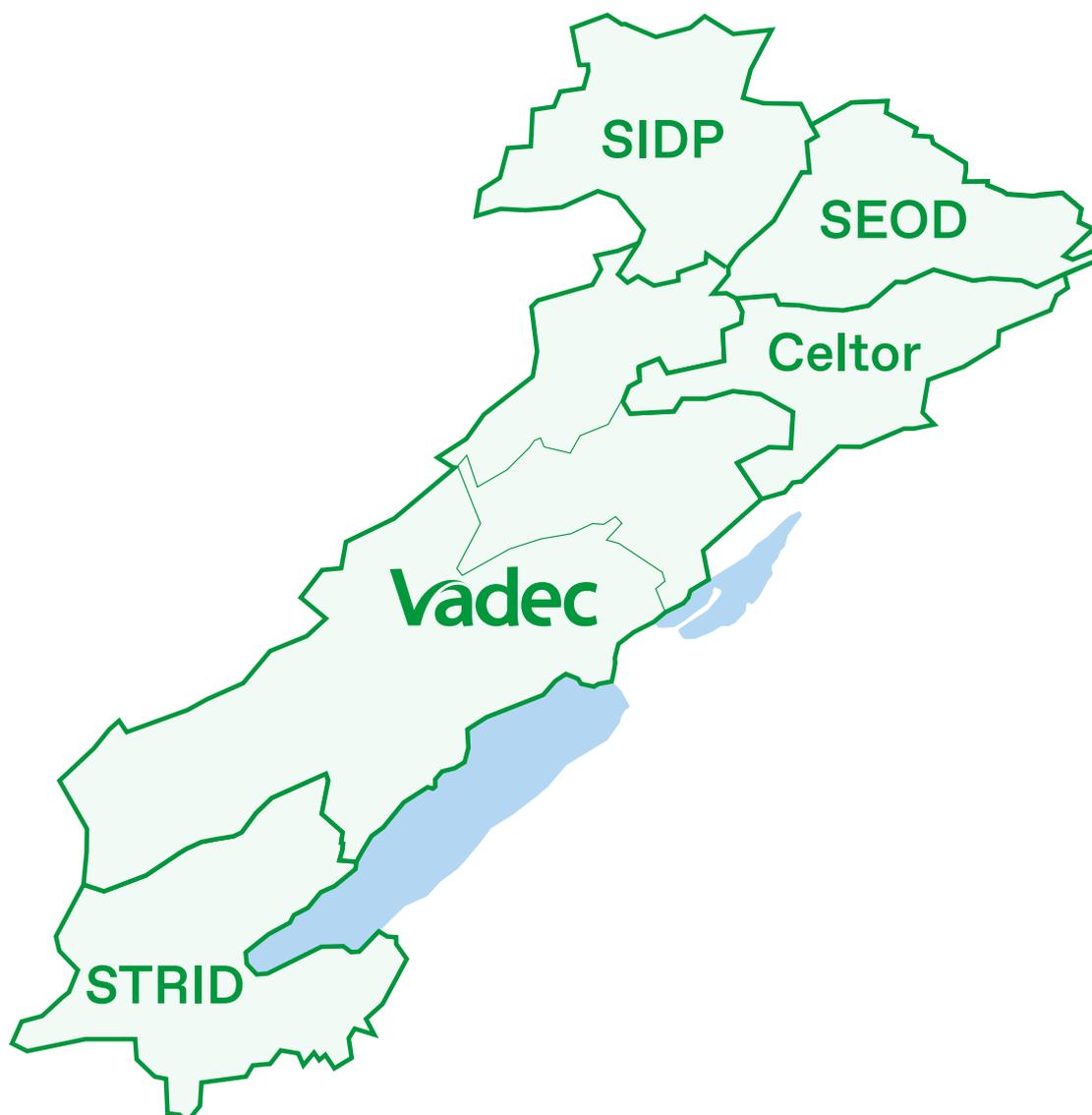
Attachant une importance capitale à la santé et à la sécurité, Vadec

- forme et informe son personnel à l'identification des risques et aux mesures à prendre pour les réduire, ceci en lien avec sa solution de branche ;
- s'assure que tous les dispositifs de sécurité sont opérationnels et conformes aux exigences légales ;
- adapte ces dispositifs à l'évolution technologique tout en respectant les contraintes économiques ;
- collabore étroitement avec la Suva et les autres organismes officiels ;
- étend toutes les règles et directives en vigueur dans l'entreprise aux utilisateurs, même occasionnels, de ses installations.

Ensemble pour mieux gérer les matières de l'Arc jurassien

Vadec SA Réseau de valorisation des déchets — Arc jurassien est l'entreprise régionale d'intérêt public chargée de la gestion globale des déchets dans le centre de l'Arc jurassien suisse. Sa zone d'activité couvre un territoire englobant l'ensemble des cantons du Jura et de Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois et une partie du Nord vaudois et concerne plus de 350 000 habitants. L'entreprise exploite en propre deux centres de traitement à La Chaux-de-Fonds (où elle a son siège) et à Colombier. Vadec est active sur l'entier de la chaîne de gestion des déchets, que ce soit au travers de ses propres prestations ou de celles de ses partenaires régionaux: sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, mise en place et gestion de systèmes logistiques de collecte, développement et mise en œuvre de concepts techniques de traitement, valorisation des matières, production d'énergies, neutralisation et stockage final des déchets non-valorisables. Elle se positionne ainsi comme un centre de compétences majeur dans ces domaines.

Ses actionnaires sont les collectivités publiques et entreprises en mains publiques de la région. Leur liste complète avec la répartition de leurs parts figure à l'annexe aux comptes, p. 48.



L'équipage Vadec

Effectifs en légère hausse

Ce nouvel exercice a vu un léger renforcement du personnel. Les effectifs sont passés de 67 employés (61.6 EPT) au 30 septembre 2018 à 69 employés (64.20 EPT) au 30 septembre 2019. Au vu des résultats en constante augmentation, ces nouvelles ressources renforcent une équipe fidèle au poste et très engagée.

Ces variations dans le personnel et les temps de travail correspondent au départ de collaborateurs, à l'arrivée d'autres et à l'adaptation des taux d'activités en fonction de l'évolution des besoins de l'entreprise. Au niveau du recrutement, nous avons rencontré des difficultés à repourvoir certains postes vacants. A l'instar de la description faite par l'Office fédéral de la statistique dans son communiqué de presse du 29 août 2019, les emplois nécessitant des qualifications ont été plus difficiles à repourvoir. Cela s'est traduit par un appauvrissement des candidatures pertinentes présentées et par un allongement de la période de recherche.

Formation Management



Après l'introduction de nouveaux outils informatiques de gestion dans le but d'optimiser le travail des collaborateurs.trices, notre entreprise a également offert au personnel d'encadrement de niveau intermédiaire (photo) d'étoffer et illustrer ses compétences et expériences professionnelles en suivant une formation de management organisée in situ et portant sur 3 journées réparties sur un trimestre avec l'intervention d'un formateur externe.

Les objectifs de ces journées soulignaient la volonté de donner aux cadres des outils pratiques pour leur permettre de renforcer leur rôle, leur place, leur positionnement et leurs responsabilités dans l'encadrement et la conduite de leurs collaborateurs. Le bilan de cette formation a mis en lumière un sentiment général de satisfaction de la part des participants.

Cette démarche de formation est appelée à se poursuivre et s'articulera autour d'un programme permanent dont le but est de permettre de renforcer les connaissances et expériences acquises au moyen de journées de rafraîchissement planifiées.

Nouvelle CCT Viteos — Vadec

À l'issue de 12 séances de négociations qui se sont déroulées entre les mois de mai et de décembre 2018, réunissant les représentants des employeurs, responsables RH de Vadec et Viteos ainsi que le secrétaire général de Viteos d'une part, et les représentants des travailleurs, délégations de la commission du personnel de Viteos, des représentants des syndicats SSP et UNIA d'autre part, un accord général sur de nouvelles dispositions de la CCT commune a été trouvé, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Ces nouvelles dispositions apportent des changements notables puisqu'elles introduisent des améliorations en faveur des employés mais permettent aussi aux entreprises d'avoir une plus grande marge de manœuvre dans l'application de la politique salariale et de se rendre ainsi plus attractives en termes de recrutement.

Les principaux changements adoptés concernent l'introduction de mesures d'accompagnement « outplacement » et financières en cas de suppression de poste; une clarification des situations à risque de harcèlement et l'introduction d'un dispositif de résolution de conflits; l'introduction du principe d'égalité des chances; la possibilité de renoncer à l'obligation d'enregistrer la durée du temps de travail pour certains cadres; l'acceptation d'un congé de paternité passant de 5 à 15 jours, ainsi qu'un changement de système salarial dans le but de favoriser la performance individuelle et collective au travers d'un système dit de « bandes salariales » (minima-maxima). De plus, une participation patronale LAMAL de CHF 50.00 par mois pour un taux d'activité de 100% sera introduite avec l'entrée en vigueur du nouveau système salarial. Le système salarial actuel reste dès lors en vigueur selon les dispositions transitoires figurant dans la nouvelle CCT.

Souvenir

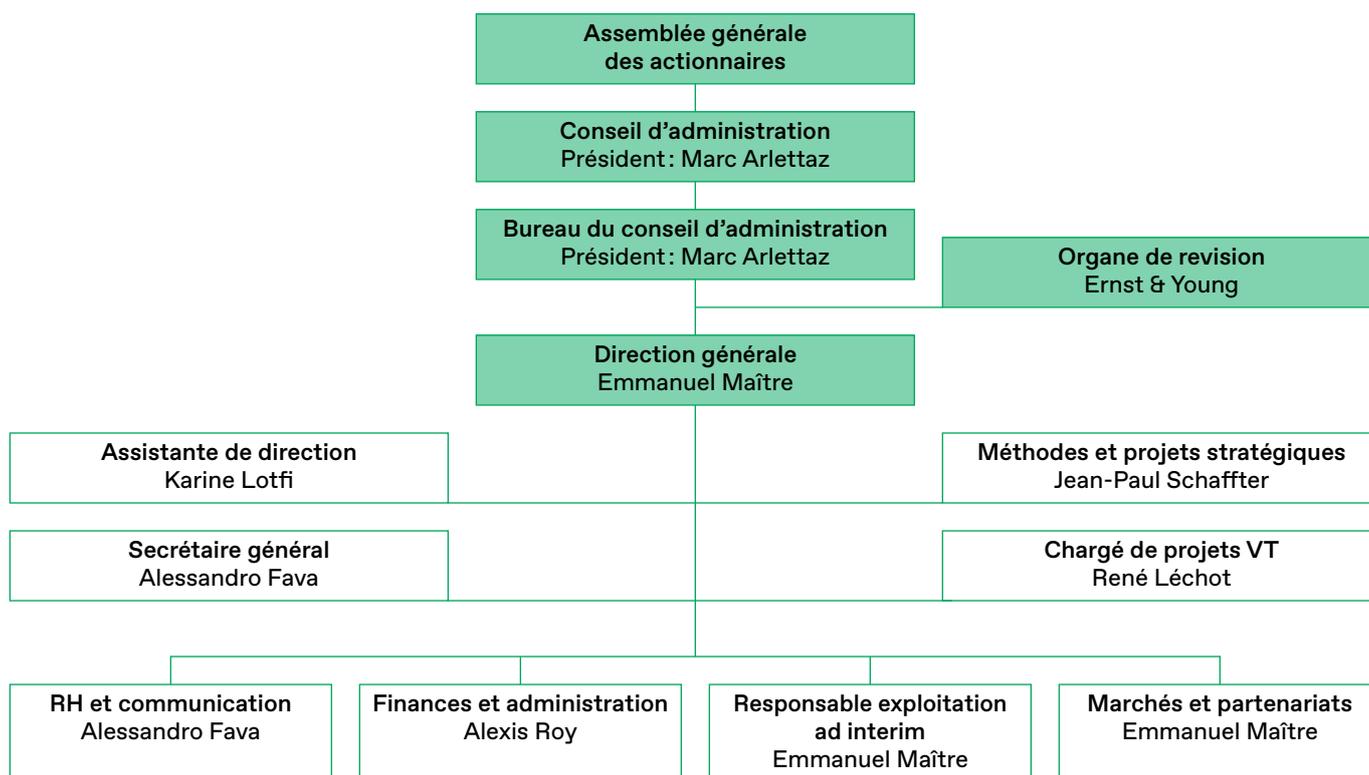
En 2019, nous avons dû déplorer la disparition de M. Pascal Ravet, notre agent de maintenance spécialisé en soudage à haute pression, subitement décédé à son domicile alors que rien ne laissait présager d'un tel sort. Nous conserverons un excellent souvenir des 12 années de collaboration et nos meilleures pensées accompagnent sa famille.

Jubilaires

Durant l'exercice 2018 – 2019, ce sont 16 jubilaires que Vadec a pu féliciter lors d'une journée découverte organisée en juin. La visite de l'usine de tri des déchets et de valorisation thermique de Pontarlier a permis des échanges riches et instructifs: nos collaborateurs ont ainsi pu comparer notre système suisse avec celui de nos voisins français. Le côté festif de cette sortie a été marqué par les dégustations offertes par la distillerie Guy et un repas partagé dans une ambiance décontractée.

La fidélité de nos collaborateurs.trices est remarquable et cette stabilité est un élément de fierté pour notre entreprise. 8 collaborateurs fêtaient ainsi 10 années de service, 3 collaborateurs et une collaboratrice 15 années de service, un collaborateur 25 ans de service, 2 collaborateurs 30 ans de service et un collaborateur nous accompagne depuis 35 ans. Nous les remercions chaleureusement de leur présence et de leur engagement sans faille pour Vadec.

Organigramme



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a tenu cinq séances plénières au cours de l'exercice 2018 – 2019, huit autres séances s'étant limitées à son seul bureau. Il a enregistré quelques mutations découlant soit de celles survenues dans les collectivités publiques et parapubliques représentées, soit dans les trajectoires individuelles, soit encore émanant des statuts. Ainsi, pour la représentation du SIDP au CA, ce dernier propose la candidature de M. Lionel Maître, maire de Boncourt, en remplacement de M. Grégory Pressacco, démissionnaire. Pour Viteos, c'est M. Daniel Pheulpin, futur directeur général de la société dès le 1^{er} janvier 2020, qui a remplacé M. Max Kaspar, démissionnaire. M. Pierre Renaud, conseiller communal à La Sagne, a remplacé M. Laurent Isch, conseiller communal au Cerneux-Péquignot, démissionnaire.

L'effectif en fin d'exercice 2018–2019 s'établit donc temporairement à 17 membres et se compose comme suit:

Président:

Marc Arlettaz*
Conseiller communal,
La Chaux-de-Fonds

Yanick Bussy
Conseiller communal,
Milvignes

Roland Matti
Maire, La Neuveville

André Tschudi
Maire, Le Bémont

Vice-présidente:

Violaine Blétry-de Montmollin*
Conseillère communale,
Neuchâtel

Denis de la Reussille
Conseiller communal,
Le Locle

Sylvia Morel
Conseillère communale,
La Chaux-de-Fonds

Jean Wenger*
Conseiller communal,
Hauterive

Secrétaire:

Jean-Philippe Petitpierre*
Président de STRID SA

Yves-Alain Fleury*
Président a. i. du Comité
du SEOD, Delémont

Daniel Pheulpin
Directeur distribution
multi-énergie Viteos SA

Réviseur:
Fiduciaire Ernst & Young SA,
Serge Clément
Lausanne

Membres:

Fabio Bongiovanni
Conseiller communal,
Neuchâtel

Josette Frésard*
Administratrice déléguée,
Viteos SA

Grégory Pressacco
(jusqu'au 30.06.2019)
Maire, Fontenais

Direction:
Emmanuel Maître
Directeur

John Buchs
Représentant Saint-Imier
+ Vallon Saint-Imier

Christian Hostettler
Conseiller communal,
Val-de-Ruz

Pierre Renaud
Conseiller communal,
La Sagne

* Membre du Bureau
du Conseil

Michel Rossi
Conseiller communal, Peseux

Les statistiques 2018 – 2019

Valorisation thermique, incinération, boues de STEP

Déchets incinérables traités : tonnage facturé

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
110 918	114 889	107 986	100 357	103 096	103 134	104 801	93 802	107 412	
58 308	62 808	59 567	51 351	52 774	52 708	52 558	39 195	52 246	
52 610	52 081	48 419	49 007	50 323	50 425	52 213	54 607	55 166	
609	6 059	242	797	2 719	3 482	6 131	7 621	6 619	

Boues de STEP traitées : tonnage facturé

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
12 883	12 358	13 969	13 886	15 174	14 274	14 108	13 427	14 004	
5 857	3 860	2 320	2 959	1 537	1 096	2 122	3 816	3 463	

Production d'électricité vendue

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
43 331	46 048	46 172	39 624	42 292	41 538	38 720	28 449	35 955	
27 079	27 861	27 985	23 681	23 722	25 448	22 526	12 265	21 400	
16 252	18 187	18 188	15 943	18 570	16 090	16 194	16 184	14 555	

Production d'énergie thermique vendue

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
90 059	86 450	88 678	91 216	89 717	89 058	92 286	98 331	95 510	
26 205	23 751	25 479	26 656	23 663	22 645	23 460	26 670	23 121	
63 854	62 699	63 199	64 560	66 054	66 413	68 826	71 661	72 389	

Temps de fonctionnement des lignes d'incinération

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
7 592	8 314	8 313	7 534	8 084	8 269	6 531	7 914	7 443	
8 516	7 699	8 517	7 994	7 976	8 020	8 234	0	5 619	
7 753	7 946	8 094	7 963	8 056	8 152	7 919	8 121	8 180	

Quantité de résidus

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	
23 027	22 874	22 642	20 210	20 554	20 649	21 461	16 392	20 980	
3 263	3 083	3 083	2 528	2 569	2 605	2 845	2 132	2 584	

	2018 – 19	Unités	Précisions
	116 220	tonnes	Vadec, total
	62 311	tonnes	Colombier (lignes 1+2)
	53 889	tonnes	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)
	5 725	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

116 220 t
(hors boues de STEP)

	2018 – 19	Unités	Précisions
	13 977	tonnes	Vadec, total
	1 291	tonnes	dont sous-traitées à des installations extérieures

13 977 t

	2018 – 19	Unités	Précisions (hors consommation propre)
	43 365	MWh	Vadec, total
	29 629	MWh	Colombier (lignes 1+2)
	13 736	MWh	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

43 365 MWh

	2018 – 19	Unités	Précisions (hors consommation propre)
	97 186	MWh	Vadec, total
	25 812	MWh	Colombier (lignes 1+2)
	69 865	MWh	La Chaux-de-Fonds (ligne 3)

97 186 MWh

	2018 – 19	Unités	Précisions
	8 017	heures	ligne 1 Colombier
	7 947	heures	ligne 2 Colombier (arrêt total pour assainissement)
	7 927	heures	ligne 3 La Chaux-de-Fonds

	2018 – 19	Unités	Précisions
	22 713	tonnes	mâchefers mis en décharge à CELTOR
	2 787	tonnes	cendres mises en décharge à ISDS

25 500 t
(résidus mis en décharge)

Valorisation matières, Biodéchets, Centres Logistiques régionaux (CLR), autres activités d'exploitation

Biodéchets traités : tonnage facturé

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
7 646	7 367	9 378	10 073	10 239	9 673	9 787	9 182	9 265
3 652	3 371	5 103	5 569	5 440	5 040	5 349	4 749	4 686

Quantité de compost produit

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
1 501	1 593	1 358	1 268	1 421	1 464	1 493	1 543	1 435

Quantité de matières valorisées — CLR

			2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
			4 481	4 404	4 436	4 796	4 808	5 070
			5 773	6 067	5 523	5 066	4 781	4 515
			3 572	3 872	4 847	5 523	6 577	7 499
			89	76	101	96	98	264
			14	13	12	9	8	18
			2 972	3 414	3 564	3 706	3 826	4 891

Quantité de matériel de collecte loué

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
		253	220	208	193	201	174	176
		138	328	384	429	429	429	430

Nombre de visites de groupes

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
162	114	68	53	85	117	70	89	82

	2018 – 19	Unités	Précisions
	9 071	tonnes	Vadec, total
	4 664	tonnes	dont sous-traitées dans d'autres installations

9 071 t

	2018 – 19	Unités	Précisions
	1 577	tonnes	Vadec, total

1 577 t

	2018 – 19	Unités	Précisions
	4 981	tonnes	verre
	4 197	tonnes	papier
	7 929	tonnes	carton
	180	tonnes	métaux (ferraille et aluminium)
	24	tonnes	déchets spéciaux
	5 082	tonnes	bois

22 393 t

	2018 – 19	Unités	Précisions
	164	pièces	bennes
	430	pièces	conteneurs

594 contenants

	2018 – 19	Unités	Précisions
	81	groupes	1902 personnes en 2018 – 19

81 groupes

Valorisation matières, autres activités d'exploitation, déchèteries

Tonnages transportés par le rail

2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
26 290	27 281	29 927	28 832	25 721	26 418	28 245	25 158	29 901
22 491	19 449	20 503	18 061	19 647	19 011	14 705	7 783	10 523

Quantité de déchets réceptionnés — DILAC

		2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
		115	321	386	423	433	490	554
		110	370	425	513	495	570	590
		28	63	93	100	92	128	106
		46	217	268	310	299	305	310
		27	113	141	176	176	202	222
		40	138	174	224	202	285	321
		8	20	25	29	28	32	34
		6	32	50	64	27	15	17
		63	168	215	234	227	250	242
		2	7	7	8	11	18	21
		①	7	8	9	7	11	10
		①	2	3	2	3	4	5
		①	2	2	3	2	2	2
		90	186	216	284	243	287	312
		①	3	1	2	3	5	4
		90	233	316	329	289	379	372
		79	185	237	269	198	471	305
		5 553	15 491	18 881	22 658	19 840	16 850	16 760
		1	2	3	2	3	3	3
		6 220	13 220	② 3 780	20 680	18 780	21 720	22 600
					③ 1 960	4 080	4 740	1 400
		160	320	1 200	480	560	1 280	1 120
		36	97	148	290	315	307	232
		5	16	17	22	22	24	29

(tous déchets confondus)

	2018 – 19	Unités	Précisions
	26 838	tonnes	par les Chemins de fer du Jura (CJ)
	12 705	tonnes	par les Chemins de fer fédéraux (CFF)

39 543 t

	2018 – 19	Unités	Précisions
	562	tonnes	bois (classe 4)
	627	tonnes	encombrants incinérables
	134	tonnes	biodéchets
	312	tonnes	papier
	223	tonnes	carton
	316	tonnes	verre
	34	tonnes	bouteilles PET
	17	tonnes	plastiques (flaconnages)
	238	tonnes	ferraille
	19	tonnes	aluminium
	9	tonnes	capsules de café
	5	tonnes	huiles végétales
	2	tonnes	huiles minérales (moteur)
	297	tonnes	vitres, céramique et autres déchets inertes
	3	tonnes	câbles électriques
	306	pièces	frigos
	318	pièces	autres gros appareils électroménagers
	16 280	pièces	petits appareils électroménagers
	3	tonnes	piles et accumulateurs
	14 920	pièces	tubes fluorescents
	9 320	pièces	ampoules économiques
	1 040	pièces	cartouches d'encre imprimantes
	240	conteneurs	habits et chaussures
	25	tonnes	déchets spéciaux

535 t

de papier et de carton

257 t

de ferraille et d'aluminium

16 598

appareils électroménagers

24 240

tubes et ampoules d'éclairage

- ① Pas de comptabilisation
- ② Changement de prestataire – pas de retour sur les quantités
- ③ Comptabilisation séparée pour les ampoules électriques

Les comptes

2018 – 2019

Vadec SA est organisée en 6 activités sectorielles:

✂ Incinération

✂ Biodéchets

📦 Centres logistiques régionaux (CLR) (déchets recyclables)

 Boues de STEP

● Autres activités d'exploitation

🏠 Déchèteries

Chaque activité est autonome financièrement et doit présenter ses comptes de résultat séparément, l'objectif étant d'équilibrer les produits et les charges. Les bénéfices et/ou pertes de chaque activité sont ensuite reportés dans le détail des réserves facultatives et légale résultant du bénéfice, figurant au point 3.8 de l'annexe aux comptes annuels, en page 49 du présent rapport.

Bilan au 30 septembre 2019 — Vadec SA

Actif	Annexe n°	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
Caisses		10 307 . 95	6 622 . 25
Avoirs bancaires	3 . 1	7 484 346 . 51	8 724 192 . 30
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 494 654 . 46	8 730 814 . 55
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		4 078 277 . 77	2 066 957 . 25
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		3 138 819 . 77	2 760 956 . 85
Correction de valeur sur créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		-32 785 . 15	-15 225 . 60
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		7 184 312 . 39	4 812 688 . 50
Autres créances à court terme		134 701 . 00	1 390 400 . 90
Autres créances à court terme		134 701 . 00	1 390 400 . 90
Dépôts à court terme	3 . 2	18 559 359 . 92	18 044 000 . 00
Dépôts à court terme		18 559 359 . 92	18 044 000 . 00
Stocks		2 . 00	2 . 00
Stocks et prestations de services non facturées		2 . 00	2 . 00
Actifs de régularisation		1 229 549 . 30	1 147 472 . 40
Actifs de régularisation		1 229 549 . 30	1 147 472 . 40
Actifs circulants		34 602 579 . 07	34 125 378 . 35
Participations	3 . 3	261 805 . 73	187 000 . 00
Participations		261 805 . 73	187 000 . 00
Dépôts à moyen et long terme	3 . 2 . 1	9 040 037 . 66	8 738 062 . 00
Dépôts à moyen et long terme		9 040 037 . 66	8 738 062 . 00
Immobilisations en cours de construction		6 363 617 . 28	7 008 937 . 26
Immobilisations en cours de construction		6 363 617 . 28	7 008 937 . 26
Installations de production		10 392 187 . 49	8 374 847 . 53
Informatique		279 457 . 42	206 409 . 66
Véhicules		849 694 . 63	1 001 411 . 94
Bennes		270 145 . 02	133 171 . 24
Projets globaux		857 760 . 32	907 756 . 24
Conteneurs aériens		272 418 . 70	384 854 . 58
Déchèteries (Crêt-du-Loche et DILAC)		2 289 839 . 98	2 433 253 . 66
Place de transbordement des Bulles		317 497 . 73	321 047 . 20
Terrains		8 696 828 . 96	9 015 392 . 14
Voies ferrées et routes		240 776 . 76	280 248 . 36
Immeubles		447 004 . 87	387 285 . 45
Immobilisations corporelles		24 913 611 . 88	23 445 678 . 00
Actifs immobilisés		40 579 072 . 55	39 379 677 . 26
Total		75 181 651 . 62	73 505 055 . 61

Passif	Annexe n°	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services ↳ envers des tiers		1 923 456 . 80	3 227 586 . 09
↳ envers des détenteurs de participations et des organes		803 327 . 44	515 068 . 35
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		2 726 784 . 24	3 742 654 . 44
Autres dettes à court terme	3 . 1	3 390 334 . 32	3 395 488 . 07
Autres dettes à court terme		3 390 334 . 32	3 395 488 . 07
Passifs de régularisation	3 . 5	1 518 995 . 20	576 761 . 45
Provisions à court terme	3 . 6	564 410 . 20	537 748 . 60
Passifs de régularisation et provisions à court terme		2 083 405 . 40	1 114 510 . 05
Capitaux étrangers à court terme		8 200 523 . 96	8 252 652 . 56
Provision achat, renouvellement des bennes		360 671 . 81	230 671 . 81
Provision stock de balles		989 739 . 00	734 070 . 00
Provision pour fluctuation du prix des matières		174 121 . 49	154 121 . 49
Provision aménagement des Bulles		109 070 . 41	69 070 . 41
Provision remise en état		3 330 813 . 15	3 130 813 . 15
Provision pour travaux DILAC		20 000 . 00	20 000 . 00
Provision transition récupération du phosphore		437 000 . 00	-
Provision renouvellement carte d'accès DILAC		24 000 . 00	-
Provisions		5 445 415 . 86	4 338 746 . 86
Provision assainissement prévoyance.ne	3 . 4	196 639 . 00	2 709 662 . 80
Provision alimentée par l'excédent de couverture de l'ancienne Caisse de pensions de Cridor SA (ex-CPC), dédiée aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1 189 162 . 80	-
Provisions dédiées aux mesures d'assainissement éventuelles de prévoyance.ne		1 385 801 . 80	2 709 662 . 80
Capitaux étrangers à long terme		6 831 217 . 66	7 048 409 . 66
Capitaux étrangers		15 031 741 . 62	15 301 062 . 22
Capital-actions	3 . 7	18 000 000 . 00	18 000 000 . 00
Capital-actions		18 000 000 . 00	18 000 000 . 00
Réserve légale		-	-
Réserve légale		-	-
Fonds de renouvellement		40 871 322 . 64	40 871 322 . 64
Fonds activité 1 – Incinération		-	-
Fonds activité 2 – Biodéchets		15 844 . 01	15 844 . 01
Fonds activité 3 – Centres logistiques régionaux		28 886 . 13	28 886 . 13
Fonds activité 4 – Boues de STEP		-618 887 . 66	-618 887 . 66
Fonds activité 5 – Autres activités d'exploitation		-102 860 . 70	-102 860 . 70
Fonds activité 6 – Déchèteries		9 688 . 97	9 688 . 97
Fonds		40 203 993 . 39	40 203 993 . 39
Résultat de l'exercice (avant répartition)	3 . 8	1 945 916 . 61	2 168 030 . 06
Résultat de l'exercice (avant répartition)		1 945 916 . 61	2 168 030 . 06
Capitaux propres		60 149 910 . 00	58 203 993 . 39
Total		75 181 651 . 62	73 505 055 . 61

Compte de résultat — Vadec SA

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF		
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	21 790 227.02	21 236 650.00	21 891 191.42	
	Produits de vente d'électricité à Viteos	1 644 273.19	2 370 000.00	2 672 746.20	
	Produits de vente de chaleur aux CAD	2 940 909.43	2 850 500.00	2 933 905.45	
	Produits des repreneurs de déchets	1 711 934.06	871 100.00	1 235 544.96	
	Autres produits (refacturation interne et autres)	2 581 662.09	1 856 300.00	3 122 988.24	
	Pertes sur débiteurs	200 997.78	-	-17 300.22	
	Total des produits d'exploitation	30 870 003.57	29 184 550.00	31 839 076.05	
4	Charges d'exploitation				
	Evacuation des déchets et résidus	8 521 060.18	6 768 750.00	8 550 620.70	
	Ristourne de la rétribution des repreneurs	976 885.37	382 700.00	925 184.54	
	Frais de location	188 341.65	193 300.00	150 990.92	
	Variation provision stock de balles	-356 073.00	-	255 669.00	
	Total charges d'exploitation	9 330 214.20	7 344 750.00	9 882 465.16	
Produits — charges d'exploitation		21 539 789.37	21 839 800.00	21 956 610.89	
5	Charges de personnel	8 184 356.67	8 856 400.00	8 565 205.13	①
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 748 232.35	4 099 530.00	3 753 113.47	
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 468 266.91	1 241 200.00	1 501 175.99	
7	Charges de support — administration	1 959 923.47	1 801 900.00	1 876 056.65	
	Total charges de personnel et de support	15 360 779.40	15 999 030.00	15 695 551.24	
Marge niveau fonctionnement		6 179 009.97	5 840 770.00	6 261 059.65	
8	Autres charges d'exploitation				
	Produits et charges financiers	-98 389.60	-24 901.00	-94 621.28	
	Amortissements	3 521 732.83	3 118 603.00	3 524 564.32	
	Total autres charges d'exploitation	3 423 343.23	3 093 702.00	3 429 943.04	
Résultat d'exploitation		2 755 666.74	2 747 068.00	2 831 116.61	
	Résultat exceptionnel et hors exploitation	-77 363.32	-30 800.00	-30 800.00	
	Attribution aux provisions	600 000.00	-	851 000.00	
	Attribution au fonds de renouvellement	1 174 656.40	1 500 000.00	1 203 251.00	
	Réserve de fluctuation prix de valorisation des matières	-	-	65 000.00	
	Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	65 000.00	-	-	
	Intérêt sur découvert prévoyance.ne et provisions	-	318 500.00	-	
Résultat bouclé		993 373.66	959 368.00	742 665.61	

Ecart s/budget 2018 – 19	
CHF	%
654 541.42	3.08
302 746.20	12.77
83 405.45	2.93
364 444.96	41.84
1 266 688.24	68.24
-17 300.22	-
2 654 526.05	9.10
1 781 870.70	26.32
542 484.54	141.75
-42 309.08	-21.89
255 669.00	-
2 537 715.16	34.55
116 810.89	0.53
-291 194.87	-3.29
-346 416.53	-8.45
259 975.99	20.95
74 156.65	4.12
-303 478.76	-1.90
420 289.65	7.20
-69 720.28	279.99
405 961.32	13.02
336 241.04	10.87
84 048.61	3.06

Le résultat avant amortissements de cet exercice est supérieur à l'exercice précédent et au budget et ceci malgré l'application d'une baisse du tarif d'incinération actionnaires de CHF 10.00/tonne à CHF 170.00/tonne HT au 01.01.2019.

① Charges de personnel

Y compris l'intérêt sur la garantie du découvert fournie à titre onéreux par le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel, soit CHF 72 537.50 et une contribution à la provision pour les éventuelles mesures d'assainissement de prévoyance.ne de CHF 200 000.00.



Compte de résultat – Incinération

	Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
	CHF	CHF	CHF	
3 Produits d'exploitation				
Produits actionnaires	16 800 691.41	12 060 000.00	16 922 846.66	①
Autres produits clients	-	4 330 000.00	-	
Produits de vente d'électricité à Viteos	1 644 273.19	2 370 000.00	2 672 746.20	①
Produits de vente de chaleur aux CAD	2 940 909.43	2 850 500.00	2 933 905.45	
Autres	1 139 994.55	636 500.00	1 102 595.97	
Pertes sur débiteurs	172 067.24	-	-14 709.16	
Total des produits d'exploitation	22 697 935.82	22 247 000.00	23 617 385.12	
4 Charges d'exploitation				
Evacuation des déchets et résidus	5 779 271.46	4 796 100.00	5 975 823.13	
Frais de location	77 986.50	77 100.00	75 240.50	
Variation provision stock de balles	-356 073.00	-	255 669.00	②
Total charges d'exploitation	5 501 184.96	4 873 200.00	6 306 732.63	
Produits – charges d'exploitation	17 196 750.86	17 373 800.00	17 310 652.49	
5 Charges de personnel	6 612 128.55	7 185 800.00	6 932 647.81	
6 Charges de support – technique et environnement				
Entretien, réparations, remplacements (ERR)	3 231 243.05	3 602 290.00	3 290 887.16	
Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 450 722.62	1 214 716.00	1 471 667.78	
7 Charges de support – administration	1 791 836.38	1 601 930.00	1 719 060.24	
Total charges de personnel et de support	13 085 930.60	13 604 736.00	13 414 262.99	
Marge niveau fonctionnement	4 110 820.26	3 769 064.00	3 896 389.50	
8 Autres charges d'exploitation				
Produits et charges financiers	-191 101.44	-120 904.00	-152 728.75	
Amortissements	2 597 265.30	2 280 534.00	2 645 867.25	③
Total autres charges d'exploitation	2 406 163.86	2 159 630.00	2 493 138.50	
Résultat d'exploitation	1 704 656.40	1 609 434.00	1 403 251.00	
Attribution aux provisions	530 000.00	-	200 000.00	④
Attribution au fonds de renouvellement	1 174 656.40	1 500 000.00	1 203 251.00	
Résultat bouclément	-	109 434.00	-	



Ecart s/budget 2018 – 19		
	CHF	%
	532 846.66	3.25
	-	-
	302 746.20	12.77
	83 405.45	2.93
	466 095.97	73.23
	-14 709.16	-
	1 370 385.12	6.16
	1 179 723.13	24.60
	-1 859.50	-2.41
	255 669.00	-
	1 433 532.63	29.42
	-63 147.51	-0.36
	-253 152.19	-3.52
	-311 402.84	-8.64
	256 951.78	21.15
	117 130.24	7.31
	-190 473.01	-1.40
	127 325.50	3.38
	-31 824.75	-1.47
	365 333.25	16.02
	333 508.50	15.44
	-206 183.00	-12.81

L'entier de notre zone d'apport applique d'une manière ou d'une autre le principe de la taxe causale. Les quantités de déchets incinérables des ménages à traiter ne fluctuent donc plus de manière significative.

Le résultat d'exploitation inférieur au budget est dû à une sous-évaluation des charges d'amortissements des projets d'assainissement des lignes qui sont maintenant totalement bouclés. Toutefois, avec une différence de valorisation du stock de balles de près de + CHF 611 742.00, on peut en déduire que l'exercice 2018-19 est globalement meilleur que l'exercice précédent.

Avec la suppression des subventions à la construction des usines de valorisation thermique des déchets (UVTD), il appartient à Vadec, conformément à l'article 32a LPE (Loi sur la protection de l'environnement, 1983), de constituer les provisions nécessaires afin d'assumer les coûts d'agrandissement et/ou de remplacement des installations. De ce fait, un montant de CHF 1 203 251.00 est affecté au fonds de renouvellement des installations.

Le Conseil confirme le tarif actionnaires qui a été budgété pour l'incinération des ordures ménagères, soit CHF 170.00/t (HT). Ce tarif se décompose de la manière suivante:

- CHF 163.75 HT/t pour la prestation de traitement par incinération;
- CHF 6.25 HT/t pour les prestations complémentaires, soit:
 - ↳ le financement du programme pédagogique de sensibilisation au tri de COSEDEC;
 - ↳ l'édition et la publication des MémoDéchets;
 - ↳ les prestations de conseils en matière de gestion des déchets incinérables (groupes de travail, conteneurs enterrés, appels d'offres de ramassage et transport, etc.).

① Produits d'exploitation — Produits actionnaires

Les 2 lignes d'incinération de notre site de Colombier sont maintenant à pleine capacité. Globalement, les installations ont bien fonctionné, ce qui a permis d'incinérer 110 495 tonnes de déchets (sur 116 220 tonnes facturées), un record. La production d'électricité, qui est proportionnelle au tonnage incinéré est aussi en augmentation.

② Charges d'exploitation — Variation provision stock de balles

Nous avons augmenté notre stock de balles pour lequel nous devons provisionner les coûts de traitement.

③ Autres charges d'exploitation — Amortissements

Les charges d'amortissement sont plus élevées que prévu, suite au bouclage final des projets d'assainissement des deux lignes d'incinération de notre site de Colombier.

④ Attribution aux provisions

La durée de vie des installations d'incinération étant maintenant calquée sur la mise en exploitation d'une nouvelle ligne sur notre site de La Chaux-de-Fonds à l'orée 2027, notre capacité d'amortissement temporelle est limitée. En conséquence, nous avons alloué CHF 100 000.00 à la provision pour des travaux de renouvellement qui pourraient intervenir ces prochaines années (montant de CHF 530 000.00 au 30 septembre 2019). Un montant de CHF 100 000.00 a également été attribué à la provision pour la réorganisation des activités sur le site de Colombier (montant de CHF 1 130 000.00 au 30 septembre 2019). Cette dernière sera encore alimentée ces prochaines années jusqu'à hauteur de CHF 2 000 000.00.

Compte de résultat — Boues de step

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	2 713 429.02	2 626 500.00	2 695 596.70	
	Autres	-	-	2 639.08	
	Pertes sur débiteurs	16 833.99	-	-1 897.67	
	Total des produits d'exploitation	2 730 263.01	2 626 500.00	2 696 338.11	
4	Charges d'exploitation				
	Evacuation des déchets et résidus	1 321 070.68	1 140 950.00	1 109 894.29	
	Frais de location	-	14 000.00	-	
	Total charges d'exploitation	1 321 070.68	1 154 950.00	1 109 894.29	
	Produits — charges d'exploitation	1 409 192.33	1 471 550.00	1 586 443.82	
5	Charges de personnel	269 118.52	240 000.00	330 285.94	①
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	68 679.81	71 918.00	75 856.28	
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 192.30	-	2 453.32	
7	Charges de support — administration	90 230.61	132 296.00	97 479.43	
	Total charges de personnel et de support	429 221.24	444 214.00	506 074.97	
	Marge niveau fonctionnement	979 971.09	1 027 336.00	1 080 368.85	
8	Autres charges d'exploitation				
	Produits et charges financiers	33 263.83	29 707.00	-1 137.21	
	Amortissements	15 842.48	20 674.00	24 851.78	
	Total autres charges d'exploitation	49 106.31	50 381.00	23 714.57	
	Résultat d'exploitation	930 864.78	976 955.00	1 056 654.28	
	Attribution aux provisions	-	-	437 000.00	②
	Résultat bouclément	930 864.78	976 955.00	619 654.28	

Ecart s/budget 2018 – 19	
CHF	%
69 096.70	2.63
2 639.08	-
-1 897.67	-
69 838.11	2.66
-31 055.71	-2.72
-14 000.00	-
-45 055.71	-3.90
114 893.82	7.81
90 285.94	37.62
3 938.28	5.48
2 453.32	-
-34 816.57	-26.32
61 860.97	13.93
53 032.85	5.16
-30 844.21	-103.83
4 177.78	20.21
-26 666.43	-52.93
79 699.28	8.16

Pour rappel, nous traitons les boues de STEP de l'ensemble du canton de Neuchâtel, du Nord vaudois (périmètre STRID) et de quelques autres STEP limitrophes. Suite à l'arrêt d'une installation de séchage au fonctionnement défaillant en 2010, l'objectif général a été de compenser la perte reportée de cette activité le plus rapidement possible et de pouvoir ainsi pouvoir repartir sur des bases saines. La construction et la mise en service d'une installation d'injection sur le site de La Chaux-de-Fonds en 2011 a fortement contribué à atteindre cet objectif. Au 30 septembre 2018, le solde de la perte reportée était de CHF 618 887.66. Au terme du présent exercice, ce solde a été absorbé.

① Charges de personnel

Augmentation liée à la répartition analytique de certaines charges salariales transversales. Elles correspondent ainsi à la réalité du suivi administratif (logistique notamment) demandé par cette activité.

② Attribution aux provisions

Constitution d'une provision pour la récupération du phosphore présent dans les boues de STEP.

Compte de résultat — Biodéchets

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits partenaires	1 021 334.90	838 200.00	1 001 956.60	①
	Autres produits clients	-	169 400.00	-	
	Autres produits	24 717.67	24 500.00	25 463.22	
	Pertes sur débiteurs	5 082.40	-	-693.39	
	Total des produits d'exploitation	1 051 134.97	1 032 100.00	1 026 726.43	
4	Charges d'exploitation				
	Evacuation des déchets et résidus	481 936.90	543 300.00	485 007.35	②
	Frais de location	38 775.20	35 000.00	33 512.80	
	Total charges d'exploitation	520 712.10	578 300.00	518 520.15	
	Produits — charges d'exploitation	530 422.87	453 800.00	508 206.28	
5	Charges de personnel	205 834.51	181 900.00	207 946.99	
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	99 271.07	111 882.00	43 420.14	③
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	12 229.29	16 284.00	14 181.43	
7	Charges de support — administration	39 316.96	33 806.00	50 149.49	
	Total charges de personnel et de support	356 651.83	343 872.00	315 698.05	
	Marge niveau fonctionnement	173 771.04	109 928.00	192 508.23	
8	Autres charges d'exploitation				
	Produits et charges financiers	-5 462.65	-3 501.00	-7 199.62	
	Amortissements	69 542.59	47 792.00	45 984.49	
	Total autres charges d'exploitation	64 079.94	44 291.00	38 784.87	
	Résultat d'exploitation	109 691.10	65 637.00	153 723.36	
	Résultat exceptionnel et hors exploitation	-5 087.92	-	-	
	Attribution aux provisions	50 000.00	-	90 000.00	④
	Notes de crédit sur tarif des biodéchets des collectivités	65 000.00	-	65 000.00	⑤
	Résultat boucllement	-220.98	65 637.00	-1 276.64	⑥

Ecart s/budget 2018 – 19		
	CHF	%
	-5 643.40	-0.56
	-	-
	963.22	3.93
	-693.39	-
	-5 373.57	-0.52
	-58 292.65	-10.73
	-1 487.20	-4.25
	-59 779.85	-10.34
	54 406.28	11.99
	26 046.99	14.32
	-68 461.86	-61.19
	-2 102.57	-12.91
	16 343.49	48.34
	-28 173.95	-8.19
	82 580.23	75.12
	-3 698.62	105.64
	-1 807.51	-3.78
	-5 506.13	-12.43
	88 086.36	134.20

L'exercice 2018-19 a été fortement affecté par des conditions climatiques peu favorables à la production de déchets verts.

❶ Produits d'exploitation — Produits clients

Les tonnages traités sur les deux sites sont en légère diminution par rapport à l'exercice précédent, déjà peu propice aux déchets verts.

Site de Colombier:

La prestation de Vadec se limite à :

- pesage des entrées ;
- rechargement pour acheminement au centre de méthanisation d'Axpo-Kompogas à Chavornay.

❷ Produits d'exploitation — Evacuation des déchets et résidus

Moins de tonnages traités à l'extérieur sur le site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds.

❸ Charges de support — Technique et environnement

Travaux d'entretien sur la place de compostage du site de La Chaux-de-Fonds non réalisés et reportés à l'exercice suivant.

❹ Attribution aux provisions

Provisions de CHF 50 000.00 pour le renouvellement d'une pelle à pneu du site de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds qui sera mise en exploitation dans le courant du prochain exercice et de CHF 40 000.00 pour la réfection de la place de compostage du même site prévue au printemps 2020.

❺ Ristourne aux communes clientes

Suite aux bons résultats de l'activité, il est prévu de créditer les collectivités clientes d'un montant de CHF 65 000.00 au prorata des tonnages livrés.

❻ Boucllement de l'activité négatif (perte reportée) pour l'exercice mais sans incidence puisqu'il s'agit d'une diminution du résultat reporté.

Compte de résultat — Centres logistiques régionaux (CLR)

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	3 219.70	-	7 820.70	
	Produits des repreneurs de déchets	1 628 433.83	787 800.00	1 166 949.77	①
	Autres produits (refacturation interne et autres)	1 416 949.87	1 195 300.00	1 944 579.66	②
	Pertes sur débiteurs	7 014.15	-	-	
	Total des produits d'exploitation	3 055 617.55	1 983 100.00	3 119 350.13	
4	Charges d'exploitation				
	Évacuation des déchets et résidus	676 644.54	27 500.00	698 106.04	
	Ristourne de la rétribution des repreneurs	976 885.37	382 700.00	925 184.54	
	Frais de location	46 180.00	42 480.00	17 104.25	
	Total charges d'exploitation	1 699 709.91	452 680.00	1 640 394.83	
	Produits — charges d'exploitation	1 355 907.64	1 530 420.00	1 478 955.30	
5	Charges de personnel	625 835.98	796 700.00	650 922.00	
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	205 361.27	244 440.00	271 288.94	
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	599.72	3 100.00	-	
7	Charges de support — administration	35 594.31	26 468.00	5 122.67	
	Total charges de personnel et de support	867 391.28	1 070 708.00	927 333.61	
	Marge niveau fonctionnement	488 516.36	459 712.00	551 621.69	
8	Autres charges d'exploitation				
	Produits et charges financiers	-4 647.89	-3 203.00	-	
	Amortissements	483 890.82	427 733.00	481 670.96	
	Total autres charges d'exploitation	479 242.93	424 530.00	481 670.96	
	Résultat d'exploitation	9 273.43	35 182.00	69 950.73	
	Attribution aux provisions	-	-	70 000.00	③
	Résultat bouclé	9 273.43	35 182.00	-49.27	④

Ecart s/budget 2018 – 19		
	CHF	%
	7 820.70	-
	379 149.77	48.13
	749 279.66	62.69
	-	-
	1 136 250.13	57.30
	670 606.04	2 438.57
	542 484.54	141.75
	-25 375.75	-59.74
	1 187 714.83	262.37
	-51 464.70	-3.36
	-145 778.00	-18.30
	26 848.94	10.98
	-3 100.00	-
	-21 345.33	-80.65
	-143 374.39	-13.39
	91 909.69	19.99
	3 203.00	-
	53 937.96	12.61
	57 140.96	13.46
	34 768.73	98.83

Site de La Chaux-de-Fonds :

Dès l'exercice 2014-15, nous avons introduit une nouvelle activité pour la gestion du transbordement et déchetage des déchets incinérables et la réception des déchets recyclables sur le site des Bulles. Ce centre logistique régional (CLR) des Bulles travaille en sous-traitance pour l'incinération: déchetage des encombrants et du bois et transbordement des déchets ménagers lors de la grande révision. Il permet aussi la réception et le transbordement de matières recyclables (exemple: papier/carton de La Chaux-de-Fonds).

Site de Colombier :

Cet exercice marque la mise en exploitation de l'ensemble du site du centre logistique régional (CLR) de Colombier. D'une surface de 14 000 m², le centre est organisé en trois espaces distincts :

→ Une déchèterie professionnelle, qui se veut complémentaire aux déchèteries intercommunales publiques de la région, prend en charge les matières recyclables des entreprises et de l'artisanat. Organisée autour d'une structure de méga-blocs, elle se veut flexible et adaptable aux besoins futurs;

→ Un couvert abrite l'activité de déchetage des déchets encombrants incinérables et du bois usagé en provenance des collectivités et de l'économie. Ces déchets sont ensuite valorisés dans l'usine d'incinération voisine sous forme de chaleur pour le chauffage à distance et d'électricité. Ultérieurement, ce couvert servira de plateforme de transbordement pour les déchets qui seront acheminés à la future UVTD de La Chaux-de-Fonds. Cet espace est complété par une surface de conditionnement de bio-déchets issus des collectivités et paysagistes et destinés à une valorisation énergétique en bio-méthanisation;

→ Une halle, qui accueille une chaîne de tri papier-carton permettant de séparer ces deux matières. Un tri nécessaire pour répondre aux exigences de qualité des différentes filières.

Sur les 2 couverts sont installés 3 300 m² de panneaux photovoltaïques. Un projet mené par Viteos.

1 Produits d'exploitation - Produits des repreneurs

Site de Colombier :

Suite à la décision de la Chine de restreindre les quantités de matières secondaires importées, le prix de reprise du carton a poursuivi sa baisse, avec une accélération durant la deuxième moitié de l'exercice. Le papier a bénéficié d'un tarif de reprise conventionné jusqu'au

31 décembre 2018, supérieur au marché actuel. Pour éviter un trop grand impact financier pour les collectivités, Vadec a décidé d'amortir cette diminution, d'où une péjoration des résultats. Celle-ci est néanmoins compensée par les excellents résultats sur le papier et le verre.

→ Verre: les tonnages sont en léger recul. Les tarifs de reprise restent stables par rapport au dernier exercice ;

→ Papier: la quantité est en diminution par rapport au dernier exercice, ce qui n'est pas surprenant, vu l'impact des nouveaux médias sur la lecture des journaux papier.

→ Carton: le tonnage a augmenté de près de 500 t ce qui représente 5.73%.

2 Produits d'exploitation — Autres produits

Site de Colombier:

La nouvelle place de déchetage des déchets encombrants et du bois usagé est maintenant en pleine exploitation. Ces opérations sont refacturées à l'activité d'incinération. Les frais de transport des recyclables sont pris en charge par Vadec et refacturés aux clients. Cette façon de procéder a été introduite au 1^{er} octobre 2012. Le budget n'intègre pas ce flux entrées-sorties. Les charges (électricité, machines,...) sont refacturées au centre de tri papier/carton, construit grâce à un partenariat public-privé avec l'entreprise Retripta SA.

3 Attribution aux provisions

Site de Colombier:

Un montant de CHF 20 000.00 a été attribué à la provision pour fluctuation des prix des matières recyclables. Tout ou partie de cette provision sera mise à contribution durant le prochain exercice pour atténuer le choc de la baisse importante des tarifs de reprise du carton. Pour faire face au renouvellement de machines de manutention de matières, un montant de CHF 50 000.00 est attribué à la provision ad-hoc.

4 Bouclement de l'activité négatif (perte reportée) pour l'exercice mais sans incidence puisqu'il s'agit d'une diminution du résultat reporté.

Compte de résultat — Déchèteries

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	637 280 .00	637 300 .00	674 739 .20	①
	Produits des repreneurs de déchets	83 500 .23	83 300 .00	68 595 .19	②
	Total des produits d'exploitation	720 780 .23	720 600 .00	743 334 .39	
4	Charges d'exploitation				
	Evacuation des déchets et résidus	252 646 .05	260 900 .00	267 705 .28	
	Frais de location	24 691 .80	24 720 .00	24 691 .82	
	Total charges d'exploitation	277 337 .85	285 620 .00	292 397 .10	
Produits — charges d'exploitation		443 442 .38	434 980 .00	450 937 .29	
5	Charges de personnel	215 040 .80	190 000 .00	200 164 .50	
6	Charges de support — technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	13 071 .71	19 000 .00	37 757 .36	③
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	1 430 .68	2 100 .00	1 261 .71	
7	Charges de support — administration	3 119 .91	5 400 .00	4 244 .82	
	Total charges de personnel et de support	232 663 .10	216 500 .00	243 428 .39	
Marge niveau fonctionnement		210 779 .28	218 480 .00	207 508 .90	
8	Autres charges d'exploitation				
	Produits et charges financiers	69 558 .55	73 000 .00	66 444 .30	
	Amortissements	117 027 .88	116 760 .00	117 027 .96	
	Total autres charges d'exploitation	186 586 .43	189 760 .00	183 472 .26	
Résultat d'exploitation		24 192 .85	28 720 .00	24 036 .64	
	Attribution aux provisions	20 000 .00	-	24 000 .00	④
Résultat bouclément		4 192 .85	28 720 .00	36 .64	

Ecart s/budget 2018 – 19	
CHF	%
37 439.20	5.87
-14 704.81	-17.65
22 734.39	3.15
6 805.28	2.61
-28.18	-0.11
6 777.10	2.37
15 957.29	3.67
10 164.50	5.35
18 757.36	98.72
-838.29	-39.92
-1 155.18	-21.39
26 928.39	12.44
-10 971.10	-5.02
-6 555.70	-8.98
267.96	0.23
-6 287.74	-3.31
-4 683.36	-16.31

Cette activité comprend l'exploitation de DILAC, la déchèterie intercommunale de La Croix à Cortaillod. Elle dessert actuellement les communes de Boudry, Cortaillod, Milvignes et Rochefort (à partir du 1^{er} avril 2019), soit 21 114 habitants.

① Produits d'exploitation — Produits clients

Le tarif d'exploitation annoncé aux communes partenaires de DILAC se monte à CHF 32.00/habitant, y compris les frais de traitement des encombrants, soit CHF 25.00 de base + CHF 7.00 pour les encombrants (CHF 6.38 pour l'exercice 2018-19, mais en prenant en compte la population de Rochefort sur l'entier de l'année, alors que la commune a réellement adhéré au 1^{er} avril 2019).

L'augmentation de la population se traduit en une augmentation des produits.

② Produits d'exploitation — Produits des repreneurs de déchets

La diminution des ristournes pour les matières recyclables est importante.

③ Charges de support — Technique et environnement

Une place a été aménagée pour accueillir une benne additionnelle pour les déchets inertes.

④ Attribution aux provisions

Constitution d'une provision destinée au renouvellement des cartes d'accès à DILAC.

Compte de résultat – Autres activités d'exploitation

		Boucl. 2017 – 18	Budget 2018 – 19	Boucl. 2018 – 19	
		CHF	CHF	CHF	
3	Produits d'exploitation				
	Produits clients	614 271.99	575 250.00	588 231.56	①
	Autres produits	-	-	47 710.31	②
	Total des produits d'exploitation	614 271.99	575 250.00	635 941.87	
4	Charges d'exploitation				
	Evacuation des déchets et résidus	9 490.55	-	14 084.61	③
	Frais de location	708.15	-	441.55	
	Total charges d'exploitation	10 198.70	-	14 526.16	
Produits – charges d'exploitation		604 073.29	575 250.00	621 415.71	
5	Charges de personnel	256 398.31	262 000.00	243 237.89	
6	Charges de support – technique et environnement				
	Entretien, réparations, remplacements (ERR)	130 605.44	50 000.00	33 903.59	④
	Charges eau, énergies, combustibles et produits auxiliaires	2 092.30	5 000.00	11 611.75	
7	Charges de support – administration	-174.70	2 000.00	-	
	Total charges de personnel et de support	388 921.35	319 000.00	288 753.23	
Marge niveau fonctionnement		215 151.94	256 250.00		
8	Autres charges d'exploitation				
	Amortissements	238 163.76	225 110.00	209 161.88	⑤
	Total autres charges d'exploitation	238 163.76	225 110.00	209 161.88	
Résultat d'exploitation		-23 011.82	31 140.00	123 500.60	
	Résultat exceptionnel et hors exploitation	-72 275.40	-30 800.00	-30 800.00	
	Attribution aux provisions	-	-	30 000.00	⑥
Résultat boucllement		49 263.58	61 940.00	124 300.60	

Ecart s/budget 2018 – 19		
	CHF	%
	12 981.56	2.26
	47 710.31	-
	60 691.87	10.55
	14 084.61	-
	441.55	-
	14 526.16	-
	46 165.71	8.03
	-18 762.11	-7.16
	-16 096.41	-32.19
	6 611.75	132.24
	-2 000.00	-
	-30 246.77	-9.48
	76 412.48	29.82
	-15 948.12	-7.08
	-15 948.12	-7.08
	92 360.60	296.60

Cette activité regroupe les filières suivantes :

- prestations d'exploitation au CAD de Viteos à La Chaux-de-Fonds ;
- prestations d'exploitation au CAD de CADBAR à Colombier ;
- droits de superficie pour la FNAA et la SPANE sur le site de Colombier ;
- exploitation de bennes et de conteneurs ;
- prestations diverses à des tiers.

Au niveau financier, les filières de fourniture de chaleur aux CAD sont équilibrées. A l'instar de l'exercice précédent, la filière d'exploitation de bennes et conteneurs boucle en ligne avec les prévisions. En effet, le parc de bennes papier/carton et verre est comptablement amorti. Nous rappelons qu'il a été décidé que la période d'amortissement de ces bennes soit ramenée de 20 à 10 ans, ceci pour être en ligne avec l'intention de certaines collectivités de remplacer, à moyen terme, les bennes à crochets par des conteneurs du type aérien ou des conteneurs enterrés. Cela a engendré une perte reportée qui, au 30 septembre 2018, était encore de CHF 102 860.70. Au terme du présent exercice, cette perte reportée a été complètement compensée. Au 30 septembre 2019, Vadec a installé plus de 430 conteneurs aériens pour desservir les écopoints de certaines communes et loue encore près de 164 bennes.

⑥ Attribution aux provisions
Provision achat/renouvellement bennes.

① Produits d'exploitation — Produits clients

Légère augmentation des locations.

② Produits d'exploitation — Autres produits clients

Autres ventes de prestations et produits à Viteos CAD et CADBAR.

③ Charges d'exploitation — Evacuation des déchets et résidus

Prestation de traitement de cendres de chaudières à bois sur le territoire neuchâtois. Un service mis en place suite à l'introduction des nouvelles exigences OLED.

④ Charges de support — Technique et environnement

Moins de frais d'entretien que prévu sur les bennes et conteneurs.

⑤ Autres charges d'exploitation

— Amortissements

Moins d'amortissements que prévu, notamment sur les coûts de viabilisation moindres des deux parcelles pour les chenils..

Annexes

Annexe aux comptes annuels

1. Nom, forme juridique et siège de l'entreprise

Vadec SA, La Chaux-de-Fonds
La société est exonérée fiscalement.

2. Informations sur les principes comptables mis en application dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des Obligations (Art. 957 à 962).

Liquidités : les comptes courants bancaires, PostFinance et les caisses sont considérés comme liquidités.

Débiteurs : la provision pour perte sur débiteurs est calculée à 100% après le 2^e rappel.

Immobilisations en cours de construction : les études et pré-études, approuvées par la Direction sont incluses.

Immobilisations corporelles : elles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

3. Notes sur certaines rubriques des états financiers

3.1. Taxe au sac du canton de Neuchâtel (SacNEVa)

Selon convention, le Conseil d'Etat a chargé Vadec SA de faire fabriquer et distribuer les sacs poubelles, d'encaisser et gérer les taxes, d'établir un décompte annuel détaillé des montants des taxes au sac perçues et finalement de rétrocéder aux communes la part de la taxe leur revenant.

Pour éviter toute contestation sur l'utilisation des taxes encaissées, deux comptes bancaires particuliers ont été ouverts pour traiter toutes les transactions se rapportant aux taxes perçues et leur redistribution. Fin septembre 2019, le solde des comptes ouverts auprès de la BCN et de la Raiffeisen, présenté dans les avoirs bancaires, se monte à CHF 3 195 115.85 (CHF 3 045 803.52 à fin septembre 2018). Présentée sous la rubrique « autres dettes à court terme », la provision pour le produit de la taxe au sac à restituer aux communes s'élève à CHF 3 199 286.83 (CHF 3 395 488.07 à fin septembre 2018).

La restitution de la taxe au sac aux communes pour l'année 2018 s'est élevée à CHF 3 157 033.12 (CHF 3 156 823.05 pour l'année 2017). Celle-ci s'est faite au prix de CHF 150.00 par tonne (CHF 150.00 l'année précédente).

3.2. Dépôts à court terme

Prêt à Strid SA pour CHF 500 000.00 remboursement au 30.06.2020, dépôt auprès de la Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises pour CHF 18 015 359.92 et pour Pull-Ex SA pour CHF 44 000.00.

3.2.1. Dépôts à moyen et long terme

Dépôt auprès de Vivaldis pour CHF 8 000 000.00 et pour Vatri SA pour CHF 1 040 037.66.

3.3. Participations

Société, forme juridique et siège	% participation – part au droit de vote/ capital	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
ISDS Oulens SA Oulens-sous-Echallens	20 actions – 10%	20 000 .00	20 000 .00
CSC Déchets SA La Chaux-de-Fonds	920 actions – 66 .67%	127 000 .00	127 000 .00
COSEDEC coopérative Yverdon-les-Bains	4 parts sociales – 20%	40 000 .00	40 000 .00
Vatri SA Milvignes/Colombier NE	245 actions – 49%	245 000 .00	-

3.4. Dette envers les institutions de prévoyance

	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
prévoyance . ne (cotisation ordinaire septembre)	102 579 . 30	89 531 . 85

La primauté des cotisations en bref

Vadec SA est affilié à prévoyance.ne, la Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel, qui assure ses employés contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Depuis le 01.01.2019, prévoyance.ne applique la primauté des cotisations. Dans ce nouveau régime, les prestations sont calculées en fonction de l'avoir de vieillesse épargné, multiplié par le taux de conversion. L'avoir de vieillesse au moment du départ à la retraite se compose des cotisations, des intérêts crédités et des versements effectués par l'assuré (rachats personnels et avoirs provenant des précédentes institutions de prévoyance). Ainsi, il n'est plus possible de prévoir avec certitude le montant de la rente au moment du départ en retraite. Des projections au moyen d'hypothèses sur les intérêts futurs permettent toutefois d'exprimer l'objectif de prestations.

Changement de primauté, mesures d'accompagnement et sécurité

La modification de la Loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) est entrée en vigueur au 01.01.2019. Afin de mieux s'adapter à la baisse des espérances de rendement et à l'augmentation de l'espérance de vie, la Caisse est passée en primauté des cotisations, les cotisations et l'épargne ont été renforcées et des mesures d'accompagnement d'un montant de CHF 200 millions ont été versées par les employeurs affiliés. La participation de Vadec au financement des mesures d'accompagnement s'est élevée à CHF 1 149 002.00 et a été versée à prévoyance.ne le 03.01.2019.

Dans le cadre des dispositions transitoires à la modification de la LCPFPub du 26 juin 2013, les employeurs affiliés ont également été tenus de verser une contribution unique d'assainissement de CHF 60 millions. Le montant de CHF 374 859.00 à charge de Vadec a été versé en janvier 2019.

Le changement de primauté de la Caisse a été accompagné d'autres mesures importantes, notamment l'abaissement du taux d'intérêt technique et la modification de la stratégie de placements. Si ces changements ont conduit à des coûts importants, ils ont toutefois permis à la Caisse de renforcer sa situation financière et garantir au mieux l'équilibre à long terme. Les modifications de bases légales et le financement supplémentaire donnent au Conseil d'administration de prévoyance.ne les armes pour renforcer durablement la qualité et la sécurité de la Caisse.

Chemin de croissance et découvert

En tant qu'institution de prévoyance de droit public, prévoyance.ne applique le système de la capitalisation partielle fondé sur le principe de la pérennité, avec l'approbation de l'Autorité de surveillance et la garantie de la corporation de droit public. Dans le respect des dispositions fédérales relatives aux institutions de prévoyance de droit public en capitalisation partielle, un chemin de croissance, qui prévoit que la Caisse augmente chaque année son taux de couverture pour lui permettre d'atteindre 80% au moins d'ici 2052, a été établi.

Avec un taux de couverture de 58.8% au 01.01.2019, la Caisse suit pleinement son chemin de croissance et dispose d'une réserve de fluctuation de valeurs satisfaisante qui lui permet de compenser les fluctuations des marchés financiers et assurer ainsi la sécurité du chemin de recapitalisation.

Au 01.01.2019, la part du découvert de prévoyance.ne attribuable à Vadec s'élève à CHF 14 507 504.00.

3.5. Passifs de régularisation

	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
Provision 13 ^e salaires	313 924 . 55	295 218 . 75
Factures à recevoir	907 203 . 62	195 494 . 70
Paiements comptabilisés au 30.09.2019 mais débités du compte bancaire le 01.10.2019	210 000 . 33	-
Cautions puces pour containers	21 048 . 00	21 048 . 00
Rétribution aux communes	66 818 . 70	65 000 . 00
Total passifs de régularisation	1 518 995 . 20	576 761 . 45

3.6. Provisions à court terme

	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
Provision pour heures supplémentaires et vacances	564 410 . 20	537 748 . 60

3.7. Capital-actions

Le capital-actions est constitué de 180 000 actions d'une valeur nominale de CHF 100.00 chacune. Il est détenu par les collectivités publiques et entreprises en mains publiques selon la répartition suivante:

Actionnaires	Nombre d'actions	Actionnaires	Nombre d actions
Boudry	3 432	Report	105 849
Brot-Plamboz	64	Peseux	3 638
Celtor	8 018	Plateau de Diesse	1 236
Corcelles-Cormondrèche	2 608	Renan	834
Corgémont	1 155	Rochefort	549
Cormoret	449	Saignelégier	1 347
Cornaux	824	Saint-Blaise	2 128
Cortailod	2 059	Saint-Brais	64
Cortébert	577	Saint-Imier	5 068
Courtelary	962	SEOD	9 879
Cressier	1 098	SIDP	6 022
Enges	137	Sonceboz-Sombeval	1 026
Hauterive	1 441	Sonvilier	1 091
La Chaux-des-Breuleux	64	Soubey	57
La Chaux-de-Fonds	27 053	Strid SA	13 728
La Chaux-du-Milieu	257	Val-de-Ruz	8 101
La Ferrière	321	Val-de-Travers	343
La Grande Béroche	4 324	Valangin	206
La Neuveville	2 128	Villeret	834
La Sagne	706	Viteos SA	18 000
La Tène	1 716	Total	180 000
Le Bémont	257		
Le Cerneux-Péquignot	257		
Le Landeron	2 265		
Le Locle	9 038		
Le Noirmont	1 026		
Les Bois	770		
Les Brenets	898		
Les Breuleux	1 091		
Les Enfers	64		
Les Planchettes	128		
Les Ponts-de-Martel	962		
Lignières	412		
Milvignes	5 216		
Montfaucon	641		
Muriaux	385		
Neuchâtel	22 634		
Nods	412		
A reporter	105 849		

3.8. Réserves facultatives et légale issues du bénéfice :

Présentation par activité. Le détail des réserves facultatives issues du bénéfice se présente de la manière suivante :

	30.09.2018 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2017-18	30.09.2017 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	40 871 322 . 64	-	1 174 656 . 40	39 696 666 . 24
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Biodéchets	15 844 . 01	-	-220 . 98	16 064 . 99
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	28 886 . 13	-	9 273 . 43	19 612 . 70
Activité 4 – Boues de STEP	-618 887 . 66	-	930 864 . 78	-1 549 752 . 44
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	-102 860 . 70	-	49 263 . 58	-152 124 . 28
Activité 6 – Déchèteries	9 688 . 97	-	4 192 . 85	5 496 . 12
Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice	40 203 993 . 39	-	2 168 030 . 06	38 035 963 . 33

	30.09.2019 CHF	Attribution à la réserve légale	Attribution de l'exercice 2018-19	30.09.2018 CHF
Fonds de renouvellement UIOM	42 074 573 . 64	-	1 203 251 . 00	40 871 322 . 64
Activité 1 – Incinération	-	-	-	-
Activité 2 – Biodéchets	13 837 . 37	730 . 00	-1 276 . 64	15 844 . 01
Activité 3 – Centres logistiques régionaux	27 386 . 86	1 450 . 00	-49 . 27	28 886 . 13
Activité 4 – Boues de STEP	716 . 62	50 . 00	619 654 . 28	-618 887 . 66
Activité 5 – Autres activités d'exploitation	20 359 . 90	1 080 . 00	124 300 . 60	-102 860 . 70
Activité 6 – Déchèteries	9 235 . 61	490 . 00	36 . 64	9 688 . 97
Total des réserves facultatives et légale issues du bénéfice	42 146 110 . 00	3 800 . 00	1 945 916 . 61	40 203 993 . 39

4. Nombre de collaborateurs

30.09.2019	30.09.2018
69	67

5. Explication concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	30.09.2019 CHF	30.09.2018 CHF
Ristourne aux communes	65 000.00	65 000.00
Total des charges exceptionnelles uniques ou hors période	65 000.00	65 000.00
Vente de bennes	30 800.00	72 275.40
Résultat exceptionnel de déchets	-	5 087.92
Total des produits exceptionnels uniques ou hors période	30 800.00	77 363.32
Total du résultat exceptionnel unique ou hors période	-34 200.00	12 363.32

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Vadec SA, La Chaux-de-Fonds

Lausanne, le 21 février 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Vadec SA comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 26 à 50) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Pascal Tréhan
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Résolutions

L'examen du présent rapport a conduit l'Assemblée générale à valider les résolutions suivantes :

Première résolution

Les rapports, les comptes annuels et le bilan, ainsi que le rapport de l'organe de révision présentés par le Conseil d'administration pour l'exercice portant sur la période du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 sont approuvés.

Deuxième résolution

Attribution du résultat global de CHF 1 945 916.61 aux différents fonds et réserves selon le détail figurant au point 3.8 de l'annexe aux comptes annuels en page 50 du présent rapport.

Troisième résolution

Décharge est donnée aux différents organes de la société pour leur gestion pendant l'exercice 2018 – 2019.

Au nom du Conseil d'administration de Vadec SA

Le président
Marc ARLETTAZ

Le secrétaire
Jean-Philippe PETITPIERRE



Vadec

Rue de l'Industrie 39
CH - 2300 La Chaux-de-Fonds
+41 (0)32 967 68 01
info@vadec.ch www.vadec.ch